MOUVAUX
UNE VILLE À VIVRE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU SERVICE PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE MOUVAUX

SEPTEMBRE 2026

PREAMBULE

La ville de Mouvaux fait de l'enfant sa priorité. Depuis plusieurs années elle s'engage dans un processus de dialogue, de concertation et d'écoute de tous les partenaires éducatifs présents sur le territoire, afin de permettre une démarche de coéducation en faveur de la réussite éducative de tous les enfants mouvallois. Son investissement et la méthode qu'elle poursuit ont même fait d'elle en mars 2010 une « Ville Amie des Enfants », titre décerné par l'UNICEF.

Face à l'évolution de la société, de la typologie des familles et du monde du travail, et au-delà de la réponse au seul besoin d'accueil du jeune enfant, les évolutions réglementaires ont amené la politique de la petite enfance à s'adapter à de nouveaux enjeux.

La ville de Mouvaux développe des actions et services en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Elle s'est dotée et a développé plusieurs structures au fil des années. Elle a ainsi considérablement élargi et diversifié l'offre en matière d'accueil des jeunes enfants, proposant aux usagers aussi bien de l'accueil collectif qu'individuel

Parallèlement et sous l'impulsion de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), la ville de Mouvaux a introduit la notion de temps d'accueil correspondant aux besoins des familles : entre 2008 et 2014, le fonctionnement de ses crèches, jardin d'éveil et de sa halte-garderie sont passés progressivement vers des multi accueils.

Le Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin a ouvert ses portes en janvier 2008 afin de répondre aux demandes des familles, en lien avec leurs situations sociales et professionnelles. Un agrément de 39 places avait été délivré par le président du Conseil Départemental.

En septembre 2016, les 2 multi accueils des Passerelles Moyens et Grands ont intégré le CPE. En juillet 2023, le multi accueil des Passerelles Bébés a également été implanté au CPE. On compte 85 places d'accueil dont 28 en section « Bébés » et 57 en section « Moyens/Grands ».

INTRODUCTION

Le projet d'établissement met en œuvre la Charte nationale d'accueil du jeune enfant qui énonce 10 grands principes à respecter afin que l'enfant grandisse en toute confiance. Ainsi, les établissements d'accueil du jeune enfant concourent à l'accompagnement des familles, dont les schémas familiaux se multiplient, leur apportant un lieu de ressources en termes d'accompagnement à la parentalité, de prévention et en leur permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ils participent à la réduction des inégalités en offrant à tous un lieu de socialisation, d'éveil à la culture et de développement psychomoteur et psychoaffectif.

L'objectif pour nos différents Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est de pouvoir s'adapter à chaque enfant et à chaque famille. Plus qu'un simple mode de garde, c'est un lieu de vie, de rencontre, de partage. L'enfant va pouvoir s'y épanouir, bénéficier d'un regard bienveillant sur son développement, et nourrir sa curiosité. Un lieu dans lequel les parents pourront avoir confiance et trouveront des réponses à leurs différents questionnements. Accueillir l'enfant et sa famille dans une ambiance chaleureuse et familiale est le leitmotiv de notre service depuis sa création.

Le projet d'établissement vise à définir les grandes orientations d'accueil, éducatives et sociales pour accompagner l'enfant et sa famille ainsi que l'équipe au sein de nos différents lieux de vie.

Ce projet d'établissement est l'aboutissement et le fruit d'une réflexion basée sur 4 années de préparation : réunions au sein des équipes du service de la Petite Enfance, formations, coaching, séminaires pour réfléchir nos pratiques professionnelles et la nouvelle pédagogie mise en place à la rentrée scolaire 2023-2024.

Il est consultable par tous (les familles et les professionnels de la Petite Enfance) afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnelles travaillent et accueillent les enfants. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants, un accueil de qualité ayant pour objectif leur bien-être, leur développement harmonieux et un plein épanouissement.

Ce projet constitue donc le fil conducteur de nos pratiques professionnelles, un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant.

Le projet d'établissement comprend 3 axes :

- Le projet d'accueil
- Le projet éducatif
- Le projet social et développement durable

PRESENTATION

Le Centre Petite Enfance (CPE) Noëlle Dewavrin est un établissement public d'accueil collectif du jeune enfant à gestion communale qui permet aux familles de concilier vie socioprofessionnelle et vie familiale tout en veillant à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de l'enfant, en collaboration avec les parents.

Mairie de Mouvaux
42 Boulevard Carnot
59420 Mouvaux

Gestionnaire : Eric Durand, Maire de Mouvaux

Implantation du CPE Noëlle Dewavrin au cœur de ville : 24 rue des Ecoles à Mouvaux
Locaux représentant 1500m2 et 2 extérieurs (jardins).

L'établissement est directement sous la responsabilité du service Petite Enfance qui est rattaché au Pôle « Ville Educative ». Il est aussi en relation avec les autres services municipaux : Espace Familles, Ressources Humaines, finances, services techniques, communication, transition environnementale, ...

Le Centre Petite Enfance est agréé par le Président du Conseil Général du Nord. La ville s'est associée à la Caisse d'Allocations Familiales pour la signature d'une Convention Territoriale Globale qui définit les objectifs favorisant la qualité de l'accueil du jeune enfant ainsi que les règles de cofinancement. Au-delà de ces règles et du versement de la participation des familles, la ville prend en charge le coût de fonctionnement et l'intégralité du coût des investissements.

Les locaux du CPE Noëlle Dewavrin permettent d'accueillir 85 places d'accueil réparties de la manière suivante :

- **Le multi accueil « Les Explorateurs »** : agrément délivré par le Président du Conseil Départemental du Nord pour **28 places** chez les bébés de **10 semaines à environ 15 mois** (2 palais des bébés dans l'aile droite du CPE).

- **Le multi accueil « Les Aventuriers » :** agrément délivré par le Président du Conseil Départemental du Nord pour **57 places** proposées aux enfants **de 12 mois à 3 ans** (2 ports d'attache pour les Moyens et 2 ports d'attache pour les Grands dans l'aile gauche du CPE).

CADRE JURIDIQUE

Le cadre réglementaire qui régit les droits de l'enfant et de sa famille repose sur différents textes comme La Convention relative aux droits de l'enfant qui reconnait et protège les droits spécifiques des enfants, le code de la santé publique et le code de l'action sociale et des familles (CASF).

Nos 2 multi accueils fonctionnent conformément :

- A l'avis délivré par le président du conseil départemental du Nord.

- Aux dispositions du Code de la santé publique relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans – Articles R2324-17/18/30/31/32/38,

- Aux dispositions relatives à l'accueil de jeunes enfants du Code de l'action sociale et des familles :

 - Aux décrets n°2007-230 du 20 février 2007, n°2010-613 du 7 juin 2010 ;
 - Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants ;
 - A la Charte nationale d'accueil du jeune enfant : Arrêté du 23 septembre 2021 (article L214-1-1) ;

- Au Rapport des Milles premiers jours, présidé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik ;

- A la Charte nationale de soutien à la Parentalité : Arrêté du 29 juin 2022 (article L. 214-1-2) ;

- Aux instructions en vigueur de la Caisse nationale des allocations familiales – CNAF-, toute modification étant immédiatement applicable.

- Aux orientations politiques définies par nos élus.

- Aux dispositions du règlement de fonctionnement de nos multi accueils

UN TRAVAIL D'EQUIPE EN COHESION, POUR UN ACCOMPAGNEMENT COHERENT

LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

L'organisation et la gestion de nos différents établissements d'accueil sont assurées par une équipe pluridisciplinaire composée :

- D'Educatrices de Jeunes Enfants (EJE)
- D'une puéricultrice, Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI),
- D'auxiliaires de puériculture,
- D'adjoints d'animation,
- D'agents titulaires du CAP AEPE,
- D'agents titulaires du BAC ASSP
- D'un agent de restauration
- D' agents d'entretien
- D'un agent polyvalent

Périodiquement, des apprentis et/ou des stagiaires de formations diverses et des intervenants extérieurs sont susceptibles d'intervenir auprès des enfants.

Le contrôle des antécédents judiciaires est effectué par le biais de l'attestation d'honorabilité pour les agents, les bénévoles, les stagiaires, pour les intervenants extérieurs et tous les bénévoles intervenant dans nos EAJE.

L'effectif du personnel encadrant directement les enfants ne peut pas être inférieur à 2.
Les ratios d'encadrement d'une professionnelle pour 5 enfants (chez Les Bébés Explorateurs) et d'une professionnelle pour 8 enfants (chez les Moyens/Grands Aventuriers) sont pleinement respectés.

Chaque multi accueil est placé sous la responsabilité d'une directrice et d'une codirectrice qui assure la continuité et la fonction de direction en son absence. Chaque multi accueil est réparti en plusieurs ports d'attache eux-mêmes encadrés par 2 EJE directrices d'un port d'attache.

LA CHEFFE DE SERVICE

Le service Petite Enfance est placé sous la responsabilité d'un agent territorial qui coordonne les activités des établissements et du service Petite Enfance dans le cadre du projet éducatif global de la collectivité en lien avec les partenaires institutionnels. Elle dirige le service, se charge de la gestion administrative, technique et de l'animation des 2 multi accueils collectifs et du Relais Petite Enfance (RPE) et encadre directement ou indirectement du personnel.

LA RESPONSABLE DU MULTIACCUEIL

Elle veille à la gestion administrative et financière de l'établissement, à son bon fonctionnement dans le respect du présent projet et des dispositions législatives et réglementaires au niveau national. En binôme avec une EJE, elle manage une équipe et un port d'attache. 5 directrices se partagent la responsabilité des 6 sections des 2 multi accueils

LES CODIRECTRICES

Elles assistent leur directrice de section sur l'ensemble de ses missions. Elles assurent aussi la continuité de la fonction de direction en son absence. Elles managent une équipe et un port d'attache.

LA PUERICULTRICE, Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI)

La puéricultrice (RSAI) veille à l'hygiène et à la santé des enfants et à leur suivi en étant garante de :

- la bonne adaptation des enfants, et au respect de leurs besoins.
- l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique nécessitant des soins ou une attention particulière.
- Des modalités de délivrance des soins dont les enfants ont besoin et à la mise en œuvre des prescriptions médicales.

Elle joue également un rôle de prévention, de protection et d'éducation auprès des familles.

Sur le plan de l'accueil inclusif, elle a pour mission de garantir à chaque enfant accueilli une place pleine et entière. Elle optimise le dispositif d'accueil des enfants en situation de handicap ou en cours de détection et également les enfants reconnus MDPH pour une maladie chronique ou toute autre forme de handicap.
Elle favorise la dynamique partenariale, elle mobilise, sensibilise et forme les agents de terrain et l'équipe de directrices. Sa mission principale concernera principalement l'accompagnement et le soutien des parents dans cette phase d'annonce ou en cours de dépistage. Il s'agira aussi de renforcer le personnel de terrain pour faciliter l'accueil dans les meilleures conditions possibles.

LES PROFESSIONNELLES DE TERRAIN (auxiliaires de puéricultrice, les CAP AEPE, les adjoints d'animation, les aides maternelles)

Elles sont en charge de l'accueil, pratiquent les soins d'hygiène et de bien-être des enfants, collaborent au suivi de santé, participent aux activités d'éveil et à leur évaluation. Elles agissent dans le cadre du suivi des situations individuelles et de l'accueil des familles sous la responsabilité de l'équipe de direction.

LES AGENTS TECHNIQUES

Les agents techniques nettoient et désinfectent les locaux en utilisant les produits et le matériel appropriés ; Ils aident à l'entretien, au rangement et la mise à disposition du matériel, du linge utilisé ; Ils rassemblent le linge, font les machines et mettent le linge au sèche-linge. Ils plient et rangent le linge ; Ils suivent le stock des produits d'entretien et participent aux commandes en lien avec la référente des commandes d'entretien.

D'autres agents sont missionnés pour appliquer les procédures de contrôle à réception des livraisons des repas et goûters (quantités, qualité, températures, dates de péremption) et les rangent. Ils préparent les repas et les goûters en respectant les règles d'hygiène. Ils assurent l'hygiène du matériel, du mobilier et des 2 zones de la cuisine (espace propre et sale). Elle gère les stocks alimentaires.

LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

L'équipe Petite Enfance a la volonté de former les futurs professionnels de la Petite Enfance. Des stagiaires et apprentis peuvent être accueillis dans toutes nos structures sous convention de stage avec les écoles et les différents centres de formation. Une directrice est référente de tous les stagiaires accueillis.

Il est important de permettre aux stagiaires d'effectuer leur stage dans les meilleures conditions tout en respectant le fonctionnement et l'organisation du service. Les membres de l'équipe trouvent important de pouvoir transmettre un métier, des savoirs, des compétences… Et réciproquement cela leurs permet d'être confrontées sans cesse à des regards neufs extérieurs, ce qui amène toujours plus de réflexion quant aux pratiques, la pédagogie mise en place, l'organisation… Les questions des

stagiaires permettent de pointer certaines situations ou pratiques qui demandent à nouveau une réflexion collective pour améliorer l'accueil.

Les stagiaires sont toujours présentés aux familles (affiche avec une photo devant chaque port d'attache ou dans le hall d'entrée et oralement) Ils sont accompagnés par un référent afin que leur stage se déroule au mieux en fonction de leurs objectifs.

Chaque stagiaire peut être amené à s'occuper des enfants, à participer au fonctionnement des ports d'attache et peut être en lien avec les familles. L'accueil de stagiaire est donc un atout pour notre service. En fonction de leur formation, ils sont amenés à observer tous les corps de métier.

NB : ils participent à la vie de la structure mais ne sont pas comptés dans l'effectif du personnel encadrant. 2 stagiaires maximum peuvent être accueillies en même temps dans chaque port d'attache.

L'ARRIVEE A LA CRECHE D'UN NOUVEAU PROFESSIONNEL

L'arrivée d'un nouveau professionnel au sein du service reste un moment important qu'il ne faut pas banaliser. Ce souci de l'accueillir le mieux possible doit perdurer quel que soit le contexte dans laquelle la crèche se trouve. Nous souhaitons mettre en place un meilleur accompagnement des professionnelles et leur transmettre les connaissances nécessaires afin de pouvoir bien accompagner les enfants, les familles sur les projets que nous menons.

LE TRAVAIL D'EQUIPE

« Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. » Principe 11 de la CNAJE

De par la configuration des locaux, les enfants et l'équipe sont séparés en deux groupes. Le sentiment d'appartenir à une seule équipe nous tient à cœur et nous veillons à tendre vers une forte identité de service.

Le travail d'équipe prend ici toute son importance car chacun doit se sentir porteur du projet et s'applique à réaliser ce qu'il prévoit. Il est le reflet de notre capacité à agir ensemble, en mettant à profit les compétences de tous.

Le travail en équipe est enrichissant de par la diversité des diplômes qui les composent, chacun amenant sa spécificité, ses compétences, qualifications, au service d'une mission commune : proposer un accueil de qualité, bien traitant de l'enfant et de sa famille. La qualité de cet accueil est tributaire de la bonne entente, de la cohésion de l'équipe (aller toutes dans le même sens, en cohérence) et de la continuité de notre service.

Une communication fluide, la possibilité d'initiatives personnelles, la discussion libre assurent une bonne ambiance et confirme la motivation de chacune.

L'Adjointe de direction Petite Enfance et Parentalité, les directrices et les codirectrices sont garantes du bon fonctionnement du travail d'équipe.

Ainsi, pour mener à bien cette mission et enrichir nos réflexions, nous nous appuyons sur divers supports de travail.

LES REUNIONS

- Les réunions de service

Elles ont lieu le samedi matin de 9h à 12h. La première heure est consacrée à une thématique liée à l'organisation du service. Elles participent à la cohésion d'équipe. Elles permettent un temps d'échange sur nos pratiques et une remise en question de nos savoirs, savoir-faire et savoir-être. Tous types de sujets peuvent être abordés et discutés durant ces réunions : l'organisation du multi accueil en général (planning du personnel, fonctionnement, congés ...), le suivi des enfants, le questionnement de nos pratiques, l'élaboration des projets, ... Le reste de la matinée permet un travail pédagogique.

- Les réunions de directrices

Elles sont planifiées à l'année (mensuellement) et permettent de réunir l'équipe de direction au complet (L'Adjointe de direction Petite Enfance et Parentalité, les responsables des multi accueils, du RPE et directrices des ports d'attache). L'ordre du jour de chaque réunion est co-construit (adjointe de direction Petite Enfance et Parentalité et directrices). Ces temps de réunions permettent de relayer les différentes informations de manière ascendante et descendante, de préparer les projets, les temps forts et manifestations ou en encore de réaliser leurs bilans. Ce temps permet de faire également le point sur les différentes demandes d'accueil en stage. Les situations qui posent question ou qui pourraient être problématiques sont aussi étudiées. Chaque directrice est référente d'une thématique ou d'un service et peut intervenir.

- Les séances d'analyse des pratiques professionnelles

Des réunions d'analyse de pratiques avec la collaboration d'une psychologue sont panifiées à hauteur de 6h/an dont 2h tous les 4 mois. Travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que la psychologue propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, la psychologue est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. Cela permet d'ajuster notre comportement vis-à-vis de l'enfant et de définir une attitude commune. Ces temps de réflexion sont indispensables ils permettent des regards croisés sur les enfants et des changements de postures vis-à-vis des enfants et de leur famille. Ces séances permettent aussi de renforcer la cohésion de l'équipe en adoptant ensemble des conduites appropriées.

LA FORMATION

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. » Principe 10 de la CNAJE

Les formations collectives et individuelles : ces moments de travail permettent de dynamiser l'équipe, de renforcer le professionnalisme de chacun, d'acquérir de nouvelles compétences et de renouveler les connaissances et de faire évoluer le travail collectif. Les échanges avec d'autres professionnels permettent de se questionner et de se ressourcer. Le partage des informations reçues au cours de ces formations permet à l'ensemble de l'équipe de s'approprier de nouvelles connaissances, savoir-faire et savoir-être.

- LES FORMATIONS COLLECTIVES

LES JOURNEES PEDAGOGIQUES OU SEMINAIRES

Chaque année, durant la semaine blanche (fermeture estivale de nos structures fin août) 2 à 3 journées pédagogiques ou un séminaire pour former collectivement nos agents sont organisés. Les équipes sont formées sur des thèmes liés à l'accueil de l'enfant, aux compétences pédagogiques, au soutien à la parentalité, à la communication ou encore autour du travail en équipe. Ces temps d'échanges où se mêlent cohésion et réflexion autour de sujets permettant de cheminer professionnellement sont des temps d'arrêt nécessaires afin que nos pratiques restent en questionnement et en mouvement.

- LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

La ville de Mouvaux est très volontariste quant à la montée en compétences et à la formation de ses agents. Chacun peut profiter annuellement d'une formation individuelle proposée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ou auprès d'autres organismes (réseau RIEEH autour du handicap par exemple). Elles répondent aux volontés individuelles des professionnelles dans le cadre de leur évolution de carrière et de compétences. Le choix des thématiques peut être parfois orienté par l'équipe de direction lors de l'entretien individuel pour répondre aux objectifs et axes prioritaires du projet d'établissement.
Les agents peuvent aussi bénéficier de formations dans le cadre du CPF (Congé Pour Formation).

Afin de susciter la réflexion sur la pratique, les membres de l'équipe sont encouragés à participer à des colloques et des réunions de réseau (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Réseau RIIEH (autour du handicap) ou encore des conférences, des soirées débat, des salons (Salon Petit 1 à Lille). Ainsi les professionnelles se trouvent renforcés de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques.

PROJET D'ACCUEIL

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. » Principe 1 de la Charte d'accueil du Jeune enfant

L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

CADRE ET MODALITES D'ACCUEIL

Les 2 multi-accueils de la ville accueillent des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. L'objectif du service Petite Enfance consiste à proposer des réponses adaptées aux besoins différents des parents.

Chaque famille a la possibilité de réserver le nombre d'heures souhaitées dans la semaine dans la limite des places disponibles (1 à 5 journées par semaine, possibilité de réserver en demi-journées)
Toutes les modalités d'accueil sont définies au sein d'un contrat d'engagement.

LES HORAIRES ET PERIODES D'ACCUEIL

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.
Pour des raisons d'organisation interne, un accueil échelonné est possible. Il serait préférable pour ne pas perturber le fonctionnement et l'organisation des sections que :

- L'accueil de l'enfant à son arrivée le matin se fasse avant 9h30 et pour son départ le soir qu'à partir de 16h.
- Les arrivées et les départs des enfants accueillis en demi-journées soient mis en place en dehors du créneau 11h30/13h.

Ces recommandations d'horaires sont proposées pour répondre au respect de la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille. Elles ne concernent pas les périodes de familiarisation puisque l'équipe de professionnelles est renforcée pour être pleinement disponible et à l'écoute des parents.

Les structures sont fermées :

- Le samedi et le dimanche,
- Les jours fériés,
- Les 2 semaines des vacances de fin d'année
- La dernière semaine du mois d'août
- 2 à 4 semaines (selon les années) durant les périodes de vacances scolaires (fermeture fixe 1 semaine l'été et 2 semaines durant les vacances de fin d'année. En fonction de la baisse de fréquentation des regroupements de ports d'attache peuvent parfois être planifiés. En cas de regroupement dans un autre multi accueil que celui dans lequel l'enfant est accueilli, la famille est informée et un contrat supplémentaire sera à signer.

Des aménagements d'horaires exceptionnels peuvent être appliqués selon décision de la municipalité.

COMMENT S'INSCRIRE ?

La pré-inscription

La préinscription s'effectue auprès de l'Adjointe de direction du service Petite Enfance en mairie. Elle propose aux familles un temps d'échange, soit téléphonique ou physique, qui permet d'exposer aux familles tous les modes de gardes accessibles sur la commune. Elle leurs présente également l'organisation et le fonctionnement global du service Petite Enfance. De plus, elle est disponible pour répondre aux questionnements des parents et veillent à les orienter au plus près de leurs besoins et attentes. Ce rendez-vous permet aussi de remplir un formulaire de préinscription. Chaque formulaire est classé par ordre de date de dépôt du dossier et par date de naissance des enfants. Outre ce critère, d'autres priorités sont accordées pour les enfants en situation de handicap, les familles en situation de vulnérabilité et pour faciliter le rapprochement de fratrie.

La pré-inscription n'engage pas à une inscription définitive dans la structure. Il est demandé aux parents de confirmer leur pré-inscription 1 à 2 fois par an et à la naissance de leur bébé. Il est demandé aux parents de réactiver leur demande de préinscription deux fois dans l'année par le biais d'un formulaire qui leur sera envoyé :

- au mois de novembre avant l'attribution des places
- au mois de mars après l'attribution des places

Lorsqu'une place leur est attribuée, les parents retourne le formulaire de confirmation signé et s'engagent à respecter le mois d'arrivée prévu pour l'enfant. Dans le cas contraire, la place pourra être donnée à une autre famille.

A chaque réactualisation du dossier il est demandé de fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Prioritairement, les places sont attribuées aux familles mouvalloises, puis aux familles non-mouvalloises uniquement si des places sont disponibles. La décision d'admission est prise par la commission d'attribution des places qui se réunit au premier semestre de l'année civile.

En cas de déménagement sur une autre commune en cours d'année, **les enfants seront accueillis jusqu'à la fin de l'année scolaire** ceci afin de permettre aux familles de s'organiser et de faire les démarches nécessaires pour la recherche d'un mode de garde dans leur nouvelle ville de résidence pour l'année suivante.

Les enfants dont les parents ont une profession libérale sur la commune pourront rester dans les structures si tel est le souhait de la famille jusqu'à leur entrée à l'école. Pour autant, aucune augmentation de contrat (jours supplémentaires) ne sera réalisée.

Les enfants dont les parents sont commerçants mouvallois et payent des impôts sur Mouvaux seront considérés comme mouvallois dans le cadre de l'attribution des places.

Aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée, ni de condition de fréquentation minimale n'est imposée pour pouvoir s'inscrire au sein d'une structure petite enfance.
Aucune condition de ressource n'est demandée, même les personnes en situation dite « de pauvreté » peuvent prétendre à un accueil en MAC. Les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale

et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du RSA peuvent aisément accéder à une place d'accueil.

LA COMMISSION D'ADMISSION

Une fois par an pour préparer la rentrée de septembre, une commission est planifiée pour attribuer les places d'accueil dans nos structures municipales. Elle est organisée par l'Adjointe de direction du service lors d'une réunion technique en présence de l'ensemble des directrices des EAJE de la ville et la responsable du Relais Petite Enfance. Les propositions d'attribution sont d'abord présentées à Mr Le Maire et à l'élu délégué à la Petite Enfance puis elles sont validées lors d'une commission thématique composée d'élus.
Pour les places d'accueil libérées en dehors de la commission d'attribution, les familles sont contactées par courriel ou par téléphone en fonction de leur positionnement sur la liste d'attente et également en lien avec le besoin défini lors du 1er entretien avec l'Adjointe de direction du service.

L'inscription

Toute admission aux différents accueils est conditionnée, au préalable, par l'inscription de l'enfant à la structure. Cette inscription n'est recevable qu'une fois le règlement intérieur signé par l'intermédiaire de la fiche enfant et de la transmission de certains documents administratifs à l'Espace Familles.

LES DIFFERENTS TYPES D'ACCUEIL PROPOSES

La législation en vigueur a conduit à modifier les termes couramment employés, abandonnant les termes crèche et halte-garderie pour définir : l'accueil peut être régulier, occasionnel ou d'urgence. L'accueil proposé est souple et adapté aux besoins de chaque famille, d'un à cinq jours par semaine (possibilité d'être accueilli en demi-journées).

L'ACCUEIL RÉGULIER SOUS CONTRAT

L'accueil régulier signifie que l'enfant est accueilli de façon régulière (entre un à cinq jours par semaine). Le temps d'accueil de l'enfant est contractualisé, il est caractérisé par des besoins connus à l'avance et récurrents. Les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles nombre d'heures par jour et en jours par semaine pour prendre en compte le réel besoin des familles.

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil est dit « occasionnel » quand il est de courte durée et qu'il n'a pas de caractère régulier. Les enfants sont accueillis de manière ponctuelle, en fonction des besoins des familles et sous réserve d'une place disponible.

Les directrices établissent une liste avec les coordonnées des enfants accueillis en occasionnel. Dès qu'une place est disponible, elles contactent les familles pour leurs faire part des disponibilités d'accueil possibles. En fonction de leurs besoins les parents réservent les créneaux qui les intéressent. L'amplitude horaire des accueils occasionnels est la même que celle des accueils réguliers.

L'ACCUEIL D'URGENCE

L'accueil est dit « d'urgence » lorsqu'il s'agit d'un accueil limité dans le temps pour répondre aux familles rencontrant une modification soudaine de leur organisation qui n'a pas pu être anticipée. Il permet de répondre de façon momentanée aux besoins des familles confrontées à une situation d'urgence et lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il est également caractérisé par le fait que l'enfant n'a jamais fréquenté la structure. Dans certains cas exceptionnels, un enfant peut être accueilli en urgence.

Les situations relevant de cet accueil sont :

- Décès d'un proche,
- Hospitalisation imprévue d'un membre de la famille,
- Accident d'un parent proche,
- Maladie ou formation de l'assistante maternelle indépendante,

Une attention particulière est portée aux demandes faites par des familles en insertion ou formation professionnelle.

En aucun cas, une admission sur une place d'accueil d'urgence ne garantit une place définitive.

LES PLACES D'EVEIL

Certaines places d'accueil sont réservées pour la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Une convention est signée entre le département et une de nos structures pour permettre ce type d'accueil Nous réservons 2 demi-journées d'accueil dans chacune de nos structures à chaque commission d'attribution des places. Les enfants inscrits sur ces places sont adressés directement par les services de la PMI.

L'ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE

Dans la mesure du possible et de nos compétences, tout enfant présentant un handicap, une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière peut être accueilli au sein de nos structures d'accueil dans la mesure où son accueil est compatible avec la vie en collectivité, l'agencement des locaux, l'encadrement nécessaire (nombre et qualification du personnel), le matériel spécifique et la technicité nécessaires.

Chaque situation sera évaluée individuellement et en équipe pluridisciplinaire. Cet accueil donne lieu à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), qui sera établi en concertation avec le médecin traitant, la famille, le médecin de l'établissement, la référente handicap, la puéricultrice et la directrice. L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap pourra toutefois être remis en question tout moment de l'accueil dans deux cas :

- Si la prise en charge médicale prend le pas sur la prise en charge pédagogique proposée par le multi accueil.
- Si l'enfant se met constamment en danger ou met les autres enfants en danger.

L'ACCUEIL DES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT BENEFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX

Des dispositions particulières sont appliquées pour l'accueil d'enfants dont les parents sont en situation d'insertion sociale et professionnelle: Les enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du Rsa peuvent accéder à une place d'accueil de manière facilitée (prévues dans le code de l'action sociale et des familles – article L 214-7 application du décret n°2006-1753 du 23 décembre 2006).

Quel que soit le type d'accueil, l'enfant reste sous la responsabilité des parents tant que ceux-ci ou leur représentant sont présents dans l'établissement.

L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET SA FAMILLE AU QUOTIDIEN

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache ». Principe 3 de la Charte d'accueil du jeune enfant.

LES RELATIONS A L'ENFANT

L'enfant accueilli en crèche a besoin d'être pris en charge et respecté dans ses besoins physiologiques, mais aussi dans son évolution physique et psychique. L'objectif étant de l'accompagner dans son développement et son autonomie en lui permettant d'acquérir une estime de lui-même suffisante et de bonnes bases de sécurité affective.

L'enfant est accueilli en tant que personne à part entière, un être en devenir, avec son vécu, son histoire, sa famille, sa culture, ses besoins et ses envies. Les professionnels font preuve d'écoute pour y répondre de la manière la plus adaptée dans une réelle démarche de bienveillance : juste équilibre entre bienveillance et fermeté. Cela passe par une grande disponibilité et une adaptabilité. L'observation de l'enfant, ou du groupe d'enfants, nous permet d'identifier les besoins et les spécificités de chaque situation pour ensuite apporter une réponse adaptée.

Les professionnels verbalisent ce qui est fait avec l'enfant, mettent des mots sur leurs émotions ou sur leurs désirs. La formulation utilisée est toujours positive et sécurisante pour l'enfant même pour poser le cadre.

LA RELATION TRIANGULAIRE PARENTS/ENFANT/PROFESSIONNELS

L'accueil de la famille s'articule autour d'un partenariat éducatif. Les relations famille/équipe sont basées sur le respect et la confiance mutuels dans une approche prévenante et non normative à l'égard des familles. Elle se joue chaque jour lors des moments de transmissions, de manière plus ponctuelle lors des différentes rencontres lors des différentes propositions faites par l'équipe en direction des parents. Par ces échanges quotidiens, ou lors des différents temps forts, les professionnels échangent avec les parents autour des difficultés, des progrès ou de l'évolution de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

Les moments de transition quotidienne sont aussi des moments charnières : l'enfant quitte un environnement de vie pour en rejoindre un autre. On change de lieux, de repères, de personnes, de rythme, etc. Dans chacune de nos structures d'accueil, nous veillons à ce que ces moments de transition soient des moments individualisés. Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre objectif est donc de contribuer à la sécurité affective de l'enfant en facilitant la séparation

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille. Il est important de pouvoir prendre le temps nécessaire pour faciliter les temps de départ et de retrouvailles

Accueillir c'est aussi organiser l'espace de façon à ce que chacun se sente « attendu », cela passe aussi bien par l'aménagement de l'espace (les jeux sont installés pour que les enfants trouvent des repères rapidement), que par l'attitude professionnelle.

LA PERIODE DE FAMILIARISATION

La familiarisation est la période durant laquelle un enfant démarre son accueil en collectivité. Elle permet à l'enfant et aux parents de faire connaissance avec l'équipe des professionnelles et leurs permet aussi de découvrir l'environnement, de visualiser les différents espaces de vie. Ce temps permet également aux parents de présenter leur enfant, ses habitudes, ses jeux préférés, etc. La professionnelle accueillante explique le fonctionnement, l'organisation du service et la pédagogie.

Durant cette période de familiarisation, une professionnelle « accueillante » est désignée afin de créer un repère stable, une interlocutrice privilégiée pour la famille accueillie pour un cycle de 3 ans. L'accueillante présente ensuite le reste de l'équipe qui sera amené à prendre l'enfant en charge. La familiarisation prépare aussi l'enfant à une séparation dans la sécurité, la douceur et la progression où les besoins, les attentes de chacun puissent être exprimés, où les professionnels et parents ont la possibilité de faire connaissance, de partager un maximum d'informations sur l'enfant dans un climat de confiance afin de faciliter et d'individualiser son accueil. L'importance étant le dialogue qui s'établit entre les professionnels et la famille.

L'objectif est qu'un lien se tisse entre les professionnels et les familles (enfants et parents), qu'un climat de confiance s'instaure.

La période de familiarisation se déroule en plusieurs temps :

- Un rendez-vous est pris directement sur le port d'attache de l'enfant pour connaître ses habitudes et passer un temps avec le(s)parent(s), l'enfant et son référent principal.
- La période de familiarisation est ensuite définie conjointement avec la directrice, le référent principal et la famille.

La durée de la période de familiarisation est progressive et variable, suivant l'adaptabilité de l'enfant et selon les observations faites par l'équipe. Dans toutes nos structures, il est établi que ce temps dure minimum 5 jours, dont au moins le 1er en présence totale d'un parent (ou personne de confiance) afin que l'enfant découvre ce nouveau lieu avec une personne repère.
En cas de difficulté de séparation, la familiarisation peut être interrompue temporairement en fonction des besoins de l'enfant.

Une harmonie entre nos pratiques et le mode de fonctionnement des familles est primordiale, de façon à ce que l'enfant garde une continuité d'existence, garante de son équilibre.

La séparation est un moment délicat mais nécessaire pour l'enfant comme pour ses parents : c'est apprendre à se détacher progressivement l'un de l'autre afin que l'enfant puisse devenir autonome. Du côté de l'enfant, se séparer de son parent, c'est pouvoir vivre de nouvelles expériences, investir d'autres lieux et d'autres personnes. Du côté des parents, c'est accepter que l'enfant se détache d'eux, s'autonomise et se socialise en douceur.

- L'ACCUEIL DU MATIN

Lors de l'arrivée, les parents disposent d'un espace de transition pour préparer l'enfant à son entrée dans son espace de vie. Le manteau ôté, les chaussons mis et les affaires déposées dans son casier personnalisé, les parents peuvent rejoindre l'accueillante échanger et lui faire les transmissions.

Pour l'accueil des bébés dans l'aile droite (Les « Explorateurs »), les parents peuvent rejoindre directement le port d'attache de leur enfant. Une accueillante scanne avec une douchette l'heure d'arrivée et prend les transmissions des parents qu'elle retranscrit sur une tablette directement reliée à un nouveau logiciel créé par notre service informatique.

Pour l'accueil des Moyens/Grands dans l'aile gauche (Les « Aventuriers »), les parents sont accueillis dans le port d'attache de leur enfant jusque 9H ; après 9H, l'accueil se fera directement à l'entrée de l'Itinérance Ludique dans l'espace prévu à cet effet.

L'accueil est le premier contact du matin entre l'enfant, sa famille et l'accueillante. Il est déterminant pour la suite de la journée. Il installe une relation de confiance qui précède toute relation avec l'enfant. Il permet d'établir et de construire un lien sécurisant entre l'enfant et le professionnel. Les parents expliquent à l'accueillante ce qu'a vécu leur enfant (sa soirée, son réveil, l'heure du petit déjeuner, les préconisations pour la journée, s'il n'y a rien de particulier). Ce temps de transmissions permet de mieux prendre en compte l'enfant dans sa globalité et son individualité et d'adapter sa prise en charge au quotidien.

C'est le moment qui prépare enfant et parents à la séparation mutuelle. La professionnelle verbalise le départ du parent à l'enfant et le parent est invité à le faire aussi (même si cela est difficile pour lui). Un temps est laissé à chacun pour verbaliser ce moment et se dire " au revoir ". Il est indispensable de prévoir un temps de séparation ni trop long ni trop court : les émotions quelles qu'elles soient ont le droit d'émerger et seront accompagnées par la professionnelle en charge de l'accueil. Le rôle du professionnel se veut rassurant et sécurisant.
Une fois que l'enfant se montre prêt à se détacher, il est accompagné individuellement selon ses besoins et ses attentes spécifiques. Des rituels peuvent être mis en place, comme par exemple le « coucou » de départ. Si besoin, le parent peut entrer dans les différents ports d'attache avec son enfant, pour partager un petit temps de jeu ou de lecture, afin de faciliter la transition et prendre le temps de se séparer.

NB : le doudou est un « objet transitionnel », familier, qui peut permettre à l'enfant de se rassurer. Il a un effet calmant et facilite souvent la séparation.

- LES RETROUVAILLES

Mêmes modalités d'accueil que le matin pour « Les Explorateurs ».
Pour l'accueil des Moyens/Grands dans l'aile gauche (Les « Aventuriers »), les parents sont accueillis dans le port d'attache de leur enfant jusque 16H ; après 16H, l'accueil se fera directement à l'entrée de l'Itinérance Ludique dans l'espace prévu à cet effet.

C'est un moment de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte son lieu de vie. Lorsque le parent vient chercher son enfant, l'accueillante respecte un temps de retrouvailles entre le parent et son enfant. Elle échange ensuite avec le parent sur le déroulement de sa journée. Cet échange

contient des informations très concrètes autour des différentes expériences ludiques, du sommeil, des repas, des soins et des différentes émotions (joies et peines) et toutes sortes d'anecdotes idéalement le plus individualisées possibles. Pour le parent ces échanges lui permettent de s'imaginer la journée de son enfant. Ce temps d'échanges permet de donner du sens et faire du lien entre ce que vit l'enfant en structure et à la maison.

Comme à l'arrivée le matin, le parent peut également entrer dans l'espace de vie, partager un temps avec son enfant, afin de faciliter la transition et les retrouvailles et prendre le temps nécessaire pour qu'il accepte de partir.

Ces temps d'échanges à l'arrivée comme au retour sont essentiels car ils permettent de renforcer le lien parent - professionnel - enfant. Il s'agit également d'un moment pendant lequel les professionnels peuvent répondre aux questions des familles (accompagnement et soutien à la parentalité). L'enfant comprend que l'on parle de lui, et peut se sentir davantage en confiance par ce lien qui est créé avec les familles.

NB : pour favoriser la qualité des échanges et afin de prendre le temps nécessaire sans précipitation, il est demandé aux familles de venir chercher leur enfant au moins 10 minutes avant l'horaire de fermeture.

LE PROJET D'EVALUATION DE LA QUALITE D'ACCUEIL

L'évaluation de la qualité d'accueil en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est un processus essentiel visant à garantir le bien-être des enfants, des familles et des professionnels. Elle repose sur l'observation des pratiques éducatives, l'analyse de l'organisation des espaces et des activités, ainsi que sur l'évaluation des relations interpersonnelles au sein de l'établissement. L'accueil doit être adapté à chaque enfant, en tenant compte de ses besoins spécifiques et de son rythme de développement. De plus, l'accueil des familles doit favoriser une communication ouverte et respectueuse, permettant de renforcer le lien de confiance entre les parents et l'équipe éducative. L'objectif de cette évaluation est d'identifier les points forts de l'accueil et les axes d'amélioration, afin de mettre en place des actions concrètes pour optimiser la qualité du service rendu et répondre aux attentes des usagers tout en respectant les normes et les recommandations du secteur.

L'évaluation repose sur la grille proposée par la Caisse d'Allocation Familiale et adaptée à nos multi accueils. Celle-ci sera complétée chaque année courant du mois de juin suite à l'enquête de satisfaction et l'Agora des familles permettant de faire le bilan de l'année et de préconisations d'amélioration pour l'année à venir.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif porte sur l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants afin de mettre en place une conduite éducative commune.

Nous abordons donc ici les valeurs éducatives que nous souhaitons développer dans nos multi accueils et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions. L'idée générale du projet éducatif est fondée sur la manière de concevoir la place de l'enfant dans ses dimensions psychologique, physique et sociale. Il permet aussi de décrire les valeurs de l'équipe, les objectifs éducatifs, la posture professionnelle dans l'accueil de l'enfant et de sa famille. Il s'agit d'un document de référence qui précise les dispositions prises pour assurer les soins, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants ou encore pour permettre à l'enfant de vivre sa singularité dans un monde collectif et social.

NOS VALEURS GUIDANT NOS RELATIONS AVEC LES FAMILLES ET LEUR ACCOMPAGNEMENT

Les valeurs constituent le socle idéologique qui fonde l'action de toutes les structures éducatives de la Ville de Mouvaux. Elles ont été définies dans le Projet Éducatif De Territoire qui formalise les orientations de la politique éducative globale de la commune.

L'action des professionnels PE s'enracine dans ces valeurs qui :

- Donnent du sens à l'action ;
- Partagées, deviennent un puissant vecteur de cohésion ;
- Contribuent à établir une relation de confiance avec les parents ;
- Placent l'enfant et son épanouissement au cœur des préoccupations. L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours rester la priorité de toute action des professionnels ;
- Favorisent la place et la participation des familles pour faire vivre la notion de coéducation.

Ce socle de valeurs, véritable ciment fédérateur, doit être partagé et respecté par l'ensemble des acteurs agissant dans et avec les structures de la commune : les professionnels, les parents, les enfants, les partenaires.

NOS PRIORITES PEDAGOGIQUES

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ». Principe 4 de la CNAJE

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. ». Principe 3 de la CNAJE

Faire vivre la bientraitance, le bien vivre ensemble

Ces principes et application constituent le fondement de toutes nos pratiques professionnelles = attitude positive et bien-être physique, psychologique et physiologique de l'enfant. Favoriser la mixité sociale et culturelle et intergénérationnelle.

Garantir à chaque enfant un accueil individualisé qui contribue à sa sécurité physique et affective, à son épanouissement, à son éveil et son autonomie :

- En lui assurant une présence affective et rassurante.
- En lui offrant un environnement adapté par l'aménagement de différents espaces.
- En lui proposant des temps d'éveil adaptés qui stimulent son développement global.

Accompagner et soutenir la fonction parentale

- En favorisant le travail de concertation et de coéducation avec les parents
- En développant un rôle d'écoute et de conseil
- En cultivant le respect de la famille et de son histoire, de sa dignité

Mots-clés : humanité, dignité, solidarité, équité, empathie, respect, écoute

L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF DE L'ENFANT

Le jeune enfant a tout à découvrir, à expérimenter avec son corps et ses 5 sens en éveil. Les petits sont des explorateurs : le positionnement de l'adulte pourrait être de favoriser cette liberté d'exploration et d'expression dans un cadre sécurisé et sécurisant, avec des repères structurants, permettant à l'enfant de devenir acteur de ses apprentissages.

Les attitudes éducatives dans l'accompagnement des enfants au quotidien et les valeurs défendues au sein de nos structures étaient jusqu'alors issues de trois figures emblématiques du champ de la petite enfance : Maria Montessori (médecin et pédagogue), Emmi Pickler (pédiatre) et Donald Winnicott (pédiatre, psychiatre et psychanalyste).

L'équipe questionne sans cesse ses pratiques, les adaptent, expérimentent dans le but d'éveiller et d'ouvrir le champ du possible des enfants accueillis. Comment donner à l'enfant l'environnement le plus adapté à ses recherches ludiques ? Comment lui permettre de découvrir de façon active et autonome les clefs pour comprendre le monde, les Autres ? Comment repenser la notion de jeux libres et jeux dirigés pour mieux répondre aux besoins du jeune enfant et à sa soif d'exploration ? Comment sortir du « faire » pour favoriser davantage l'« être » ?

L'objectif aujourd'hui n'est pas de nier le travail réalisé et qui est plutôt qualitatif, mais nous souhaitons innover, aller au-delà de ce qui est déjà mis en place en lien avec toutes les dernières études réalisées autour du jeune enfant (neurosciences). L'idée étant de de proposer une pédagogie à la « sauce mouvalloise » : continuer à nous inspirer de ces 3 pédagogies tout en venant ajouter de nouveaux concepts impulsés par Laurence RAMEAU, puéricultrice et fondatrice de la pédagogie autour de l'Itinérance Ludique. Issue des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences, cette nouvelle pédagogie est pleinement adaptée aux tout-petits, aux jeunes enfants.

EN QUOI CONSISTE CETTE NOUVELLE PEDAGOGIE ?

L'aventure, la découverte, les expériences, et surtout du plaisir !

Elle peut être définie comme une pédagogie active et interactive :

Active : puisque l'enfant est acteur et initiateur, voire auteur de ses actions. Nous privilégions l'activité autonome dans un environnement riche et sécurisant. Parce qu'il est établi que les jeunes enfants apprennent lorsque l'on respecte leurs intérêts et leurs propres recherches de savoirs.

Interactive : nous favorisons les rencontres entre les enfants d'âges différents et privilégions les possibilités de jeux favorisant la coopération, l'entraide, la communication, la négociation entre les enfants et avec les adultes. Parce qu'il est établi que les jeunes enfants apprennent mieux dans un environnement où le lien affectif et social est particulièrement présent et bienveillant

C'est du terme **Itinérance** que découle la première caractéristique de cette pédagogie : elle donne à chaque enfant la possibilité de franchir le seuil, ou pas, sans contrainte ni obligation. Cela est rendu possible grâce aux ouvertures des espaces de vie (espace aéré et libre). L'enfant se déplace entre différents lieux (les univers ludiques) selon ses besoins, ses envies d'exploration et de découverte. L'ouverture des espaces lui permet de rencontrer des enfants d'âges différents du sien.

C'est à travers le terme **Ludique** que se trouve la deuxième caractéristique de cette pédagogie : elle permet à l'enfant d'évoluer à travers différents univers de jeux, réfléchis, aménagés de manière structurée par les professionnelles afin qu'ils suscitent sa curiosité tout en stimulant son développement sur différents plans.

Pour l'équipe, la pédagogie de l'Itinérance Ludique revient au fait de proposer au jeune enfant un chemin, un itinéraire libre vers l'apprentissage et la découverte du monde qui l'entoure, le monde de tous les possibles, un parcours qu'il détermine selon son propre ressenti. L'enfant, peu importe son âge, doit être libre de s'aventurer et de partir à la découverte de l'environnement qui lui est proposé.

LES GRANDS PRINCIPES DE L'ITINERANCE LUDIQUE

Pour ce faire et former une unité pédagogique, ce nouveau concept s'articule autour de quatre grands principes.

- ✓ *L'ENFANT AUTEUR DE SON JEU*

L'adulte n'est pas là « pour dire à l'enfant comment il faut faire mais pour mettre en place l'environnement qui va lui permettre de faire » *(Laurence RAMEAU)*

L'enfant a besoin de pouvoir expérimenter et ne peut s'empêcher de faire des expériences. **Il existe une théorie qui s'appelle la** « théorie de l'affordance » : **elle signifie qu'**un enfant ne peut s'empêcher d'aller vers un objet / matériel, et faire des expériences avec.

De fait, le positionnement des professionnelles est de laisser l'initiative à l'enfant d'inventer son jeu tout en restant disponible pour lui, tout en soutenant ce qu'il fait par le regard, la posture, les mimiques et le langage. En pratique, l'équipe proposera un cadre riche et sécurisant avec différents matériels et objets ludiques qui seront mis à disposition de l'enfant Il sera libre de l'utiliser

comme il le souhaite et libre de ce qu'il va faire avec. Cela permet à l'enfant d'être libre acteur et initiateur de son jeu, de ses actions. Il évolue de façon autonome dans un environnement propice à son développement. L'idée, ce n'est pas d'occuper, mais de proposer des jeux, du matériel, tout en ne sachant pas ce que l'enfant va en faire. Il est plus intéressant de se laisser surprendre et surtout de lui faire confiance.

Si les enfants ne sont plus contraints dans un seul espace sous l'arbitrage des professionnelles, ils vont vers ce qui les intéresse, que ce soit une activité ou une personne avec qui ils veulent entrer en relation. En effet, l'ouverture des espaces et un fonctionnement multi âge, favorise les rencontres d'enfants d'âges différents et participe à leur socialisation. Les univers et jeux proposés favorisent les échanges, la coopération, l'entraide, la communication. L'enfant est auteur de son jeu et répond à ses besoins de découverte selon ses envies, avec ou sans les autres enfants, sous le regard attentif et sécurisant de l'adulte. Cela permet également de prendre en considération le vrai choix de l'enfant, même tout petit, pour lui offrir la possibilité de s'engager très tôt sur le chemin de l'autonomie, c'est-à-dire la possibilité de décider pour lui-même dans un cadre donné.

✓ *LA LIBRE CIRCULATION DES ENFANTS*

La libre-circulation est le moyen utilisé pour offrir aux enfants un espace unitaire et vaste dans lequel ils peuvent évoluer et trouver de quoi répondre à leurs besoins (sociaux, affectifs, cognitifs) en choisissant ce qui correspond le mieux à leurs recherches du moment, donc à leurs apprentissages.

L'important est de laisser la possibilité aux enfants de faire des allers et retours dans les différents espaces proposés. Pour autant, la libre-circulation n'est pas synonyme d'absence de lieux repères pour les enfants, ni synonyme qu'ils peuvent faire tout n'importe où. Il est primordial que les enfants, parallèlement, gardent leurs repères sur les moments clefs de la journée comme le repas ou encore le sommeil (qui doivent se dérouler toujours au sein des mêmes espaces) : cela permet ainsi à chacun de se sentir sécurisé pour pouvoir plus facilement aller explorer les autres espaces ensuite ! Les espaces dédiés aux activités de la vie courante (manger, dormir, changer la couche…) sont toujours aux mêmes endroits. Les enfants ont leur lit toujours au même endroit, ils mangent toujours au même endroit.

L'idée est désormais de « permettre » de faire. Ce qui ne veut évidemment pas dire de « tout laisser faire ». Des règles restent nécessaires pour encadrer leur liberté et la rendre sécurisante. Aussi, chaque univers possède ses propres limites et ses propres règles définies au préalable par l'équipe. Ces règles sont toujours formulées de manière positive et répondent de manière cohérente aux besoins des enfants.

Dans le secteur des Moyens et Grands (Les Aventuriers)

Les barrières, qui permettent habituellement de cloisonner les espaces, sont supprimées et le choix est fait, au contraire, de laisser les portes ouvertes pour permettre aux enfants de circuler comme ils le veulent à l'intérieur de la crèche. L'enfant n'est plus enfermé dans un seul espace, une seule section. On lui permet d'aller voir ce qu'il se passe, d'aller là où il a besoin d'aller. Le terrain de jeu s'agrandit nettement et les couloirs deviennent même de nouveaux endroits à explorer !

L'enfant peut très bien choisir de rester au sein de son port d'attache, ou d'aller explorer de nouveaux espaces, faire plusieurs allers-retours, aller à la rencontre des plus grands ou alors des plus petits,

tester différentes activités proposées en fonction de ses envies, pouvoir s'arrêter au bout de 5 minutes puis recommencer…

Dans le secteur des Bébés (Les Explorateurs). Nous prévoyons le décloisonnement des espaces à certains moments pré définis en équipe (à partir du moment où l'enfant devient autonome dans ses déplacements, ce qui lui permet également de multiplier ses interactions sociales). La liberté des déplacements de l'enfant donne suite à une liberté dans ses choix et il se présente à lui différents univers de jeu et façons d'explorer le monde. Une salle snoezelen sera aménagée pour les plus petits.

✓ *LA CREATION D'UNIVERS LUDIQUES*

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. », Principe 8 de la CNAJE

Pour que la libre-circulation ait du sens, cela a demandé à l'équipe de réfléchir en amont les espaces proposés aux enfants. Les propositions sont diversifiées et adaptées aux différents âges pour pouvoir répondre aux envies et aux capacités de chacun (explorations et découvertes motrices, sensorielles imitatives, constructives, artistiques et culturelles). Les univers thématiques proposés favorisent les échanges, la coopération, l'entraide, la communication et les **expérimentations libres et riches :** avec du matériel simple, ou des jeux neutres, l'enfant fait de multiples découvertes et expériences…

La création de ports d'attache permet d'organiser le quotidien, le secteur des **« Aventuriers »** forme une seule et même unité qui peut à la fois vivre ensemble et être indépendante selon le contexte. L'éveil est proposé sous formes d'univers ludiques thématiques adaptés, permettant de favoriser la libre expérimentation tout en posant un certain cadre afin que la liberté ne soit pas synonyme de liberté totale et de dysfonctionnement.

Lorsque les espaces sont de nouveau fermés, chaque enfant peut trouver au sein de son port d'attache des caisses, malles de jouets. Ils seront « rangés » dès la réouverture des univers ludiques pour retrouver à nouveau le principe d'1 espace= 1 domaine de développement. En effet, chaque univers ludique est spécialisé dans une offre exploratoire. Cependant, ils doivent créer une unité capable de participer au développement harmonieux et en tout plan du jeune enfant. Leurs propositions d'exploration doivent être complémentaires et organisées afin de ne pas ouvrir en même temps deux univers ressemblants (d'où la nécessité du rangement des malles à l'ouverture des univers).

L'enfant évolue dans une unité pédagogique qui lui permet de se mouvoir, de sentir, de découvrir, d'assembler, d'imiter, d'expérimenter, de créer, d'échanger, de partager et de s'exprimer. Chaque univers possède ses propres objets.

Le cadre défini est que les jouets et le matériel peuvent être déplacés d'un univers à un autre pour autant les matières et le matériel des espaces manipulation (pâtes, semoule, peinture, eau…et le matériel de l'univers Snoezelen ne peuvent être sortis de l'espace défini bien que certains enfants voudraient explorer la semoule et les pâtes de l'univers manipulation dans la cuisine de l'univers symbolique. Par ailleurs si ce besoin d'expérimentation est exprimé par un enfant, la professionnelle pourrait l'orienter vers d'autres propositions ou le rediriger vers un autre univers Chaque univers possède ses propres rangements et agencements si nécessaire.

Chez les « Explorateurs », l'aménagement de l'espace a été pensé pour la mise en place de la motricité libre pour leur permettre d'acquérir chaque étape de leur développement, par eux même, à leur rythme sans que l'adulte fasse à leur place. Les enfants évoluent dans un espace sécure où ils peuvent se mouvoir et expérimenter de manière autonome leur environnement.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. Principe 7 de la CNAJE

Enfin, au sein des 2 multi accueils, l'environnement, l'ensemble des jeux et jouets et les temps d'éveil, d'exploration proposées offrent une diversité d'univers ludiques en dehors de tout stéréotype. Une attention particulière est portée dans la posture et l'accompagnement, dans les échanges avec les familles ou encore lors de l'achat du matériel.

✓ *L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PAR TOUS LES PROFESSIONNELS*

Au quotidien, grâce à différentes pratiques et à leurs positionnements, les professionnelles garantissent un cadre sécurisant à l'enfant et un accompagnement pour lui permettre d'explorer en toute tranquillité. A travers l'Itinérance Ludique, les professionnelles individualisent l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant.

Cette nouvelle approche professionnelle consiste à étayer les apprentissages des jeunes enfants sur le plan affectif, cognitif et relationnel.

L'itinérance ludique se met notamment en place sur les temps d'éveil. Aucun espace n'est ouvert sans un adulte « phare » éclairant la zone et sans son binôme « volant ».

Les professionnelles ont pour rôle d'éclairer le jeu de l'enfant et de porter un intérêt à ce qu'il découvre ou invente, à ce qu'il teste. Il n'est pas là pour « faire faire », mais pour permettre à l'enfant de faire (ex : l'utilisation du matériel est totalement libre, l'adulte ne guide pas l'enfant sur ce qu'il « doit » en faire). Les professionnelles n'interfèrent pas dans les expérimentations de l'enfant et ne montre pas de « modèle ». Elles l'accompagnent en commentant ses jeux, en verbalisant ce qu'il fait, et peuvent même être invitées dans son jeu.

Les professionnelles valorisent alors les initiatives de l'enfant, le laissent faire ses choix, et restent bien évidemment disponibles pour chacun d'entre eux pour garantir leur sécurité. Elles doivent en effet être en capacité d'intervenir et de poser des limites si l'enfant se met en danger, fait mal à un autre enfant et détériore du matériel.

ET EN PRATIQUE CELA FONCTIONNE COMMENT ?

Pour organiser le travail d'équipe en lien avec notre nouvelle pédagogie, nous avons pensé un positionnement pour chaque professionnel et à un aménagement thématique pour chaque port d'attache.

LES ROLES DES PROFESSIONNELLES EN LIEN AVEC LA NOUVELLE PEDAGOGIE

Dans la pédagogie de l'itinérance ludique, des rôles sont définis et répartis au fur et à mesure de la journée. Ils sont définis ci-dessous

LE ROLE PHARE : la personne qui a le rôle de « phare » est installée, au sol, dans un univers ludique. Disponible pour les enfants, son rôle est « d'éclairer » le jeu de l'enfant, elle observe, encourage, accompagne. Sur le plan émotionnel, le « phare » se rend disponible pour accueillir les émotions de l'enfant pour permettre d'identifier progressivement ses ressentis. La professionnelle « Phare » doit être complètement disponible à l'enfant et ne doit pas quitter son univers ludique c'est pour cela qu'elle travaille obligatoirement en complémentarité avec un professionnelle « volante ».

LE ROLE DE VOLANTE : la personne qui a le rôle de « volante » est disponible pour répondre aux besoins des enfants et accompagne son binôme « Phare » : La professionnelle va répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant : besoins de change, de mis en sieste en cas de fatigue, de mouchages de nez. Elle va assurer le besoin de sécurité affective et physique.... Son rôle est complémentaire au rôle de « Phare » : La professionnelle permet à sa collègue phare d'être totalement disponible à l'animation de son univers ludique et l'aide à l'enrichir.

LE ROLE DE BOUSSOLE : une directrice ou co-directrice ou un agent de terrain d'un port d'attache est missionnée au quotidien pour exercer le rôle de « boussole » qui oriente et accompagne les différents rôles dans les différents ports d'attache. Elle vérifie les plannings et assure le bon fonctionnement général ; Elle circule sur les différents univers ludique et veille à l'équilibre global d'attractivité. Elle est également positionnée dans l'atrium.

LE ROLE DE MARMITONNE : la professionnelle qui a le rôle de « marmitonne » applique les procédures de contrôle à réception des livraisons des repas et goûters (quantités, qualité, températures, dates de péremption) et les range. Elle prépare les repas et les goûters en respectant les règles d'hygiène. Elle assure l'hygiène du matériel, du mobilier et des locaux de la cuisine. Elle gère les stocks alimentaires.

LA CREATION D'UNIVERS LUDIQUES

L'aménagement de l'espace doit permettre à l'enfant de s'approprier des repères stables. Nous avons convenu en équipe (en lien avec les espaces et parfois pour des raisons pratiques) de créer 6 univers ludiques. L'ouverture des univers ludiques se fait au fur et à mesure de l'arrivée et des départs des professionnelles.

L'UNIVERS DE MOTRICITE (situé dans le port d'attache section 1 des Aventuriers)

Ils doivent être ouverts et accessibles à tous les enfants. Ils y trouvent des objets de grande taille leur permettant d'engager des actions avec leur corps entier. Courir, grimper, sauter, lancer, glisser, tirer, rouler, marcher à quatre pattes, ramper, s'accrocher, pousser, doivent être possible. Et aussi crier pour s'entendre, se faire entendre et interagir les uns avec les autres.

L'UNIVERS DE CONSTRUCTION (situé dans le port d'attache section 2 des Aventuriers)

Il offre aux jeunes enfants l'occasion d'apprendre à créer des ensembles par la combinaison d'objets qui s'imbriquent les uns dans les autres avec plus ou moins de facilité, avec ou sans attaches, picots, clapets ou aimants.

L'UNIVERS D'EVEIL (situé dans le port d'attache section 3 des Aventuriers)

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels », Principe 5 de la CNAJE

L'univers d'éveil (artistique, culturel et langagier) correspond à l'espace où les jeunes enfants peuvent s'exprimer sur des supports et laisser une trace. L'artistique est une forme de langage, le langage est une forme artistique. Pour les jeunes enfants, les deux sont une source de plaisir. Plus ils rencontrent des supports d'expression différents, plus ils s'exercent, comprennent et apprennent.

L'UNIVERS SYMBOLIQUE (situé dans le port d'attache section 4 des Aventuriers)

C'est un univers dans lequel les enfants peuvent projeter dans leurs jeux ce qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Ainsi, ils jouent à faire semblant et inventent des scénarios fictifs. Cela leur permet de mieux dépasser certaines situations angoissantes, comme par exemple la visite chez le docteur ou lorsque leurs parents se fâchent lorsqu'ils ne veulent pas dormir. Dans cet univers, les enfants, jouent avec des objets reproduisant en miniature des objets et des scènes de la vie quotidienne ou des personnages, des animaux.

L'ATRIUM

Chaque aile dispose d'un long couloir qui est utilisé et considéré comme un univers ludique sans thématique définis (activités motrices, jeux muraux, miroirs,). Comme pour chaque univers ludique, la présence d'un binôme phare et volante est indispensable pour l'ouverture de cet espace.

LES SORTIES AU JARDIN

Nous accordons aussi une place importance sur le fait de pouvoir aller jouer dehors. Jouer dehors est une activité quotidienne de l'enfant que nous souhaitons ne pas négliger. En effet, cela est indispensable à l'enfant car certains jeux nécessitent beaucoup plus d'espace ou sont impossibles à proposer en intérieur. Il est favorable à la santé des enfants. L'air y est plus pur qu'à l'intérieur, la transmission des germes moins facile !

VERS UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE EDUCATION BIENVEILLANTE

Nous faisons confiance à l'enfant, en ses compétences, son potentiel. Nous favorisons son expression et son individualité pour qu'il apprenne à se connaitre lui-même et qu'il développe son empathie, son attention à l'autre. Nous accompagnons l'enfant à reconnaitre les émotions qui le submerge et à les canaliser. Nous prenons en compte son niveau de maturité cérébrale en lui proposant de découvrir son environnement par l'intermédiaire de son corps et ses sens sans le mettre en difficulté. Nous sommes vigilantes à nos paroles, nos gestes afin de montrer l'exemple à l'enfant. L'enfant apprend en imitant. Notre fonctionnement en groupe inter-âge permet aux enfants de faire attention les uns aux autres. Les petits apprennent des grands et les grands se responsabilisent en aidant les plus petits. Nous considérons l'enfant comme une personne à part entière en le valorisant et en l'encourageant dans ses apprentissages.

SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE

Tout-petit, l'enfant a besoin d'une proximité physique et engagée de la part de l'adulte

La sécurité physique de l'enfant est l'élément primordial de l'accueil de l'enfant en crèche : les espaces sont aménagés de façon à permettre à l'enfant d'explorer, d'apprendre la vie en collectivité en toute sécurité. Les professionnelles font preuve de disponibilité afin d'intervenir en cas de conflit ou de mise en danger de l'enfant. Le cadre et les limites instaurés au sein de nos structures permettent de préserver la sécurité de l'enfant.

La sécurité affective nécessite la mise en lien entre les professionnels, dont la présence quotidienne et la disponibilité régulière procurent à l'enfant un rythme, une continuité de soin et un climat de confiance propices à son éveil et son autonomie.

En pratique…

Les professionnelles sont attentives à assurer une présence physique, une disponibilité psychique, une attention et un environnement stable et adapté pour permettre à l'enfant de s'épanouir.

Transitions, repères et continuité

A la crèche, les transitions sont nombreuses : l'entrée à la crèche, l'arrivée du matin, le couchage et le lever du lit, la mise à table, les changements de port d'attache, le départ du soir, le départ pour l'école, etc. Les transitions sont organisées par les adultes en fonction des besoins des enfants. Des informations sont transmises pour que la prise en charge et le suivi de l'enfant restent cohérents à chaque transition qu'elle soit interne à la structure d'accueil ou bien qu'elle soit externe (maison-crèche ou crèche-école par exemple). Le passage d'une étape à l'autre dans son développement est aussi une transition. L'enfant a besoin de pouvoir revenir de manière autonome à l'état antérieur, de régresser de temps en temps pour se sécuriser.

Pour bien vivre tous ces changements, il est important que l'enfant puisse être rassuré par des repères stables et établir des liens entre les différents moments de la journée, de la semaine, entre les différentes figures qu'il côtoie dans ces lieux et les habitudes qu'on y pratique. Au sein de nos structures, les repères humains ainsi que les repères spatio-temporels sont indispensables à l'adaptation des enfants dans ce nouvel environnement (référence ou port d'attache, aménagement de l'espace, rituels, …).

Chaque enfant possède par exemple un casier ou un bac individuel, un casier (dans l'espace de change), un lit (dans le dortoir). Un mur avec les photos des familles est affiché Dans chaque port d'attache.

Pour que les repères soient sécurisants, il faut qu'ils correspondent aux besoins de l'enfant, mais aussi qu'ils soient cohérents et permanents. C'est pour cela qu'il est important d'instaurer une continuité des repères pédagogiques. Ce que nous mettons en place à la crèche doit avoir du sens aussi à la maison et vice versa.

Le ou les objets transitionnels

La présence d'un objet transitionnel est également prise en compte dans le fonctionnement de nos 2 multi accueils. L'enfant le gère lui-même : il s'agit de l'objet qu'il a choisi pour se sécuriser. Il permet de gérer l'absence des parents, de se rassurer et de trouver la force de partir explorer son environnement. Chaque enfant a le sien et peut en disposer selon son besoin.

LES ACQUISITIONS ET LE RESPECT DU RYTHME

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. » Principe 2 de la CNAJE

Une acquisition est un processus composé de plusieurs démarches initiées seules par l'enfant et qui ont un impact sur son développement. Durant son séjour en crèche, l'enfant peut faire de nombreuses acquisitions : langage, propreté, marche, compétences relationnelles, agilité et habilités psychomotrices, etc. Les acquisitions se font à des rythmes différents en fonction des enfants et sont interconnectées.

Lorsque certaines compétences sont acquises par la seule initiative de l'enfant, elles ont pour avantage de lui permettre de développer une estime de lui-même positive ainsi qu'une confiance en ses capacités. Une bonne estime de soi va constituer la base d'un développement harmonieux.

Les étapes du développement de ces acquisitions se déroulent selon un rythme régulier qui correspond aux besoins de l'enfant. Brûler les étapes équivaut à freiner le développement, il est donc important de laisser l'enfant acquérir chaque étape à son rythme et par sa propre initiative.

En respectant son rythme, l'enfant prend conscience de lui-même, il perçoit ses besoins et ses capacités : il développe sa confiance en soi. Les moments d'acquisitions sont des opportunités de valorisation qui forgent l'estime de soi.

Le respect du rythme d'acquisition est une donnée importante en crèche et dont nous tenons compte à chaque moment du séjour de l'enfant dans notre structure. L'enfant par rapport à l'adulte à un temps qui lui est particulier. Il perçoit le temps en fonction de ses besoins, les temps d'attente évoluent en fonction des âges. A la crèche, ces temps sont adaptés, aménagés et contenus par les adultes. Chaque enfant se développe donc à son rythme et par là, devient de plus en plus autonome.

L'INDIVIDUALISATION ET LA SOCIALISATION

A la crèche, chaque enfant est pris en compte dans son unicité. Il est considéré comme ayant des compétences qui lui sont propres, il a sa « signature ». Son individualité est mise en avant par l'observation et elle est valorisée en individualisant le plus possible sa prise en charge.

L'enfant apprend petit à petit à se connaître au travers des jeux, des activités et des rencontres qu'il fait à la crèche. Il appréhende sa personnalité au travers de ce qui le relie aux autres, aux ressemblances mais aussi au travers de ce qui fait qu'il diffère des autres. Cela constitue la base d'un processus qui prend naissance durant les années de crèche mais qui se perpétue bien après à l'école.

L'enfant exprime à la maison ou à la crèche (et plus tard à l'école) sa singularité. Il la développe au niveau culturel, relationnel, affectif, etc. L'enfant trouve à la crèche un espace d'expression de lui-même, où il est écouté et accepté dans ses besoins, son rythme et ses émotions.

Pour cela, il est nécessaire d'être attentif à la façon dont l'enfant communique et entre en contact. N'ayant accès à la parole qu'à partir d'un certain âge, l'enfant entre pourtant en communication très tôt, dès ses premiers jours. Le rôle des adultes est alors de trouver sur quel canal communiquer avec lui et comment lui donner une réponse qui correspond à son besoin. L'observation de l'enfant et de son comportement va donner des indices indispensables aux adultes pour communiquer avec lui.

Apprendre à jouer ensemble et à vivre ensemble prend du temps à l'enfant. Appréhender l'autre dans ses désirs et dans ses besoins est aussi une part de ses acquisitions qui s'amorcent à la crèche. Il apprend qu'il ne peut agir sans prendre en compte les réactions de l'autre. A partir d'un certain âge, l'enfant perçoit le caractère « social » de ses compagnons de jeux et un autre type de relation commence. Les enfants s'observent entre eux, observent les adultes ainsi que leurs activités, s'imitent, interagissent, écoutent et développent petit à petit le langage.

A cet âge-là, certaines amitiés peuvent alors se développer mais l'enfant se construit surtout dans un mode relationnel qui lui permet de prendre son espace, de s'affirmer dans la relation et de se confronter à l'autre pour mieux le comprendre.

Aller à la rencontre de l'autre, c'est donc aussi rencontrer le conflit, tester l'autre. Beaucoup de nouvelles choses qui font naitre chez l'enfant des pulsions qui peuvent s'exprimer de différentes manières : colère, agressivité, frustrations mais aussi dans le jeu qui amène du plaisir à l'enfant. Peu importe comment l'enfant la vit, cette étape est indispensable à son développement.

S'affirmer, se défendre, jouer avec l'adulte, tester les limites, aller prendre le jeu de l'autre et le mordre, etc.

Tout cela doit pouvoir être vécu, s'exprimer et être pris en compte par l'adulte. La façon dont la pulsion s'exprime doit entrer dans un cadre de normes sociales, cadre qui assure une sécurité et une liberté à chaque enfant et adulte.

Etre confronté à un cadre cohérent, stable et permanent rassure et permet à l'enfant d'intégrer cette « loi » indispensable à la vie en communauté. Comment être confronté à un « non, tu ne peux pas », tellement important dans le développement, si on ne fait jamais de bêtises ?

La gestion des conflits est aussi un terrain d'acquisitions et de socialisation pour l'enfant : prémisses au développement de l'empathie et de la solidarité. Les adultes interviennent à distance et contiennent l'évènement avec des mots afin d'aider les enfants à résoudre eux-mêmes le problème. Développer l'estime de soi des enfants va permettre de prévenir le développement de comportements agressifs qui sont souvent aussi un moyen d'expression de soi et de ses émotions.

LA PLACE ACTIVE ET L'AUTONOMIE

L'autonomie est aussi une acquisition, elle ne s'impose pas par définition.

Il est régulièrement admis que la capacité d'être autonome impacte l'estime et l'image de soi. C'est d'autant plus vrai à l'aube de l'existence, lorsque l'enfant découvre son individualité et l'étendue de ses capacités.

Pour l'enfant, la découverte de l'autonomie ne peut se faire qu'avec l'appui et la confiance de l'adulte. Elle ne peut également se développer que dans un environnement sécurisant qui offre des repères à l'enfant. Celui-ci est reconnu dans ce qu'il est. Nous lui reconnaissons une place active en lien avec ses capacités, ce qui crée un cercle de réussite. Dans notre projet, nous souhaitons que l'enfant soit autonome en fonction de ses besoins et de son rythme, pas plus, pas moins.

Laisser place aux initiatives de l'enfant, respecter sa liberté de mouvement dans un environnement sécurisant lui permet de faire des acquisitions.

Pour résumer, les professionnels favorisent l'autonomie de l'enfant :

- Dans les différents temps d'éveil : le libre choix et libre exploration de l'enfant.
- Dans les soins de son corps : à chaque instant, elle explique à l'enfant ce qui va se passer et il le sollicite dans sa participation.
- Dans la relation avec les autres : lorsqu'un enfant entre en conflit avec un autre, il s'agit de ne pas intervenir tout de suite si leur sécurité n'est pas menacée, afin qu'ils apprennent à gérer seuls leurs différends sous le regard de l'adulte.

L'ACCOMPAGNEMENT DES EMOTIONS DE L'ENFANT

L'enfant est un être d'émotion. Il s'exprime sans filtre, de manière intense et par l'émotion, il dit quelque chose de son besoin.

L'enfant a besoin de l'accompagnement de l'adulte pour ne pas être envahi et débordé par ses affects, pour canaliser son énergie, pour apprendre à exprimer ses besoins de manière socialement acceptable, pour savoir qu'il ne court pas de danger en se laissant aller à ce qu'il ressent. L'enfant ne possède pas encore les outils mentaux pour gérer efficacement ce qu'il vit.

L'équipe tend à donner un sens aux émotions de l'enfant. En observant la communication préverbale du tout-petit, le professionnel parvient à décrypter l'émotion de l'enfant. En effet, c'est par son corps et ses gestes, que l'enfant manifeste l'émotion qui le traverse.

L'équipe observe les réactions de l'enfant, met des mots sur ce qu'il vit et lui propose, en fonction de ses besoins, un moment ressource, un accompagnement ajusté à ce qu'il manifeste. Accompagner l'enfant dans son émotion, c'est lui donner les moyens d'identifier ce qu'il vit, de comprendre ce qu'il ressent, d'évacuer la tension émotionnelle pour parvenir à l'apaisement.

Prendre en compte les émotions participe à la construction de l'estime de soi chez l'enfant. L'enfant teste ses compétences, ses capacités, sa place dans le monde. Les limites du monde vont jusqu'à celles que définit l'adulte. Le professionnel est garant du cadre fondé sur les règles du vivre-ensemble.
L'équipe ne dit pas qu'un enfant est « méchant », mais que son geste n'est pas acceptable. La personne de l'enfant n'est donc pas engagée dans une remise en question mais c'est l'intentionnalité de son action qui est réprimée.

Cette approche éducative, issue d'un travail d'équipe collaboratif, permet d'éviter les interprétations et d'accompagner l'enfant dans sa singularité.

Face aux émotions de l'enfant, les professionnelles gardent alors une attitude bienveillante et empathique, et mettent des mots dessus.

NOS OUTILS ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'OBSERVATION

L'observation est l'outil principal et privilégié des professionnels dans l'accompagnement des enfants au quotidien. Cela est essentiel pour connaître et accompagner le jeune enfant et s'ajuster aux divers rythmes et besoins de celui-ci. Ce travail d'observation fait par les équipes constitue un outil indispensable de connaissance et de compréhension du comportement de chaque enfant et amène un ajustement constant de l'accompagnement proposé à l'enfant et une cohérence dans les pratiques.

LE PRINCIPE DE REFERENCE

La référence s'élabore pendant la période de familiarisation responsabilisant un professionnel dans l'accompagnement de l'enfant. Les professionnels permettent ensuite à l'enfant et à sa famille de faire connaissance avec le reste de l'équipe.

La mise en place d'un support écrit mis à jour régulièrement permet une continuité de l'accueil de l'enfant lors de l'absence de l'accueillante. La relation accueillante /enfant est privilégiée mais pas exclusive.

Le multi-accueil est un lieu rassurant où il trouve des figures supplémentaires d'attachement. Chez les Aventuriers, l'enfant y découvre aussi la possibilité de s'éloigner de l'ensemble de ces figures d'attachement pour s'aventurer dans les explorations ludiques et les apprentissages

Ainsi, les professionnels composent un environnement offrant au bébé ces deux opposés : un port d'attache et la possibilité de le quitter comme d'y revenir à tout moment. C'est trouver le juste équilibre entre la régularité et la nouveauté et entre la sécurité et l'aventure.

LA JUSTE PROXIMITE PROFESSIONNELLE

Chaque professionnelle y est vigilante et veille à garder une juste proximité professionnelle avec les enfants. Malgré les liens qui se créent, il est important de rester à cette place de professionnelle et de relais des familles.

Ainsi, l'équipe est là aussi pour distancier les relations lorsqu'il y a trop de proximité qui se créée. La « juste » proximité est à trouver, en communiquant ensemble en équipe, et en prenant du recul sur les relations et les situations qui se jouent. Par exemple, les professionnelles ne donnent pas de surnoms aux enfants ni de « petits noms ». Le prénom est choisi par les parents et fait partie de la construction de l'identité de l'enfant. Aucun « copinage » n'est permis avec les parents !

C'est respecter l'enfant et sa famille de garder cette certaine distance. L'attachement des enfants et des professionnels reste donc inévitable mais il reste un attachement secondaire et professionnel, les premiers liens les plus forts restant ceux avec ses parents et sa famille.

LA VERBALISATION AUPRES DES ENFANTS

L'équipe communique avec l'enfant dans un langage pédagogique, des mots simples et adaptés. Le professionnel se met à hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui afin de capter son attention et ainsi favoriser les échanges et les interactions. Tout ce qui est fait ou va se faire, chaque geste, acte, proposition ou soin lui est verbalisé.

Mettre des mots sur les situations permet à l'enfant de situer le sens de ce qu'il perçoit de son environnement. La verbalisation permet à l'enfant d'avoir une représentation sécurisante des évènements abstraits ou incompris.

Pour accompagner l'enfant dans ses apprentissages, le professionnel privilégie les formules alternatives, langage positif, plutôt qu'un langage de négation.

LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIEE A LA PAROLE

Au quotidien, nous verbalisons déjà tous les actes, émotions, gestes des enfants… aussi la communication gestuelle associée à la parole, est un autre outil permettant de communiquer et d'entrer en relation avec l'enfant.

En effet, les enfants maîtrisent bien plus tôt et plus rapidement les muscles de leurs bras et de leurs mains que ceux de leur bouche. Ils sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. L'utilisation de la communication gestuelle associée à la parole permet aux enfants de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place. Une fenêtre s'ouvre sur l'univers de l'enfant, la communication s'améliore, la fréquence et l'intensité des frustrations diminuent d'un côté comme de l'autre.

Nous avons pu observer leur réceptivité, face à cette communication gestuelle et leur capacité à se l'approprier.

Elle permet aux enfants d'avoir la possibilité de communiquer ses besoins, ses envies et ainsi de réduire ses frustrations. Elle favorise l'acquisition du langage oral, car l'enfant comprend mieux les principes de la communication et y prend une part active. Elle participe au développement de l'estime et de la confiance en soi.

LE CADRE : ENTRE BIENVEILLAN ET FERMETE

Pour se construire sereinement au sein d'un groupe et apprendre à vivre avec les autres, l'enfant a besoin du soutien bienveillant de l'adulte. Un cadre rassurant doit être posé. Ce cadre fait de règles, d'interdits et de limites est essentiel pour donner des repères à l'enfant et l'aider à trouver les clés pour grandir avec les autres.

Poser des limites est un acte éducatif qui répond aux besoins de l'enfant et lui permet d'intégrer des limites pour lui-même. Elles permettent à l'enfant de situer sa place auprès de celle de l'adulte. Il intègre qu'il est une personne à part entière qui peut décider et choisir.

L'enfant a besoin de repères pour comprendre les limites du monde qui l'entourent, ce qui est attendu de lui, apprendre à vivre avec les autres et intégrer les règles de la vie sociale. Face à son envie de toute-puissance, les limites engendrent de la frustration qu'il va peu à peu être en capacité d'accepter.

C'est dans la répétition de son comportement et dans la constance de la réponse de l'adulte que l'enfant intègre la règle et repère si ce qu'il fait est autorisé ou non autorisé.

Les règles servent de supports à la construction et à la socialisation. Afin d'être rassurantes, il est fondamental que **les règles soient fixes, sans varier en fonction du professionnel**, de son humeur ou de l'enfant auquel ils s'adressent. Elles sont toujours expliquées à l'enfant, afin qu'il puisse

comprendre leur intérêt. Elles permettent une cohérence et une harmonisation des pratiques professionnelles. Les professionnelles utilisent des formulations positives pour exprimer le comportement attendu plutôt que celui interdit !

Il ne s'agit pas de laisser tout faire à l'enfant pour autant fixer un cadre n'est pas tout interdire non plus ! Le cadre est posé à l'enfant s'il se met en danger, s'il fait du mal à un autre enfant (s'il le tape, mord…) ou à un adulte ou encore s'il détériore volontairement le matériel. Mis à part ces impératifs, pourquoi ne pas laisser l'enfant faire ses expériences ?

LA MOTRICITE LIBRE

Le concept de motricité libre a été inventé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960. Il est basé sur le fait que le jeune enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un l'adulte.

Elle consiste à laisser l'enfant se mouvoir librement et bouger comme il le veut et ainsi, lui offrir la possibilité de faire des mouvements spontanés. Elle a pour principe de ne pas mettre un enfant dans une position qu'il ne maitrise pas, autrement dit une position dans laquelle il n'est pas en capacité de se mettre seul. Il s'agit de faire confiance à l'enfant dans l'acquisition de ses capacités motrices : l'enfant parviendra, grâce à ses propres expériences et découvertes, à s'assoir seul, et également à se mettre debout puis marcher sans l'intervention physique de l'adulte. Il est respecté dans son rythme de développement et progresse au fur et à mesure dans ses acquisitions et ses découvertes. Il apprendra à le faire de lui-même en temps voulu. Un enfant qui est laissé en liberté motrice va se développer à son rythme, en fonction de ses besoins. Elle favorise aussi leur esprit d'initiative et leur créativité… Cela favorise l'estime de soi chez le jeune enfant, et permet d'avoir une bonne connaissance de son corps.

Le personnel d'encadrement apporte à l'enfant une présence attentive et non-interventionniste. Il verbalise, l'accompagne dans ses efforts, lui montre du plaisir de le voir acquérir des compétences par lui-même. Cela consiste à ne pas contrarier les enfants en leur faisant faire des choses pour lesquelles ils ne sont pas prêts, comme les asseoir, les mettre debout, on risque au contraire de les crisper et de les mettre en échec.

L'adulte a une place importante à jouer dans la motricité libre de l'enfant : il rassure et sécurise. L'adulte reste près de lui, le regarde, l'encourage, verbalise et le félicite dans ses nouvelles acquisitions. Ainsi l'enfant perçoit la confiance en lui que lui renvoie l'adulte et se sent en sécurité pour faire de nouvelles découvertes.

Nous conseillons aux parents de privilégier le port de vêtements souples et amples pour leur enfant afin qu'il puisse se mouvoir avec aisance.

LE BIEN-ETRE AU QUOTIDIEN

LES SOINS

L'équipe accorde une grande importance aux soins prodigués à chaque enfant. Le soin doit assurer l'hygiène, le bien-être et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. La sécurité affective et corporelle, la confiance en soi et aux autres, la santé globale de l'enfant sont des enjeux primordiaux.

Le soin est un moment privilégié où la professionnelle s'occupe individuellement de l'enfant et prend le temps de créer une relation de confiance par la douceur dans les gestes, des paroles centrées sur l'action et des sollicitations à coopérer.

Les professionnelles sont également vigilantes dans l'observation de l'enfant au quotidien, afin de suivre son évolution dans un but de prévention. La santé de l'enfant est primordiale aussi.

L'HYGIENE ET LE CONFORT

Chaque port d'attache est équipé d'un double plan de change avec un lavabo (une baignoire avec douchette chez les bébés).

Nous utilisons des casiers pour chacun des enfants, où sont rangés : les vêtements, les couches, le thermomètre, les crèmes, dosette de sérum physiologique et le matériel de chaque enfant.

LES SOINS TECHNIQUES

- Le lavage des mains des enfants est réalisé avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, après les activités manuelles « salissantes » et aussi souvent que nécessaire.

- Le lavage de nez (le besoin de « respirer ») : les professionnelles sont vigilantes sur le besoin de pouvoir respirer sans gêne. Elles veillent à ce que le nez de l'enfant soit dégagé et propre.

- La prise de température : si l'état de l'enfant interpelle, une professionnelle peut vérifier sa température. Si l'enfant tolère mal la température, l'équipe applique le protocole médical. L'équipe de direction avertit par téléphone les parents de l'état de santé de leur enfant. Une dose de paracétamol adaptée au poids de l'enfant peut alors lui être administrée, uniquement en cas de fièvre.

En cas de doute sur la température d'un enfant et d'une éventuelle hyperthermie, les professionnels peuvent recourir à une prise de température au moment de l'accueil d'un enfant, avant que le parent quitte la structure.

Cette surveillance permet de comparer la température relevée par la famille à la température relevée par les professionnelles en section, qui peut différer en fonction des appareils utilisés pour cette mesure.

Cela permet également de vérifier l'évolution de la température sur un temps donné, qui peut être potentiellement rapide et importante.

L'enfant malade peut être accueilli dans la limite de son bien-être et de sa sécurité physique. La directrice se réserve le droit de refuser son accueil ou de demander à un parent de revenir chercher son enfant si son état de santé le nécessite.

- Soigner les petits bobos – les gestes d'urgence : toute l'équipe est formée pour les soins simples comme les petits bobos du quotidien : chutes, cognements, égratignures…Chaque port d'attache dispose d'une armoire à pharmacie contenant le matériel nécessaire aux soins de base.
L'équipe encadrante et l'équipe de direction sont aussi formées aux gestes d'urgence et certaines sont certifiées « sauveteur secouriste au travail (SST) ». Ainsi, chacune est en capacité de gérer des situations d'urgence si cela devait se produire (cf. protocole en cas d'urgence).

Les autres soins individualisés

Les professionnelles doivent suivre les protocoles établis par le médecin et la Référente Santé Accueil Inclusif du service Petite Enfance.

LES CHANGES

Ils sont à effectuer à chaque fois que cela est nécessaire, en, respectant les règles de sécurité, les normes d'hygiène et l'intimité de chaque enfant. Ils permettent d'assurer son confort et son bien-être. Outre le soin apporté, le change est un moment de communication et d'échange privilégié entre l'enfant et la professionnelle. Ce moment peut être l'occasion de nommer les différentes parties du corps. Cela lui permet de se mouvoir et de découvrir son corps. Il pourra ainsi mieux découvrir son schéma corporel, et ainsi se construire.

La professionnelle prend soin d'expliquer ses gestes à l'enfant, et le fait participer (habillage, déshabillage,) en fonction de ses capacités. C'est un acte de soin qui touche au corps de l'enfant, à son intimité, il est donc important de respecter sa pudeur.

Le change achemine l'enfant vers « l'acquisition de la propreté ».

L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

L'acquisition de la propreté se fait de manière progressive au rythme de chaque enfant. Il est important de ne pas le forcer à franchir cette étape s'il n'est pas prêt physiologiquement et psychologiquement. Un langage suffisamment développé ainsi qu'une autonomie, notamment en matière d'habillage et de déshabillage, facilitent cette acquisition. L'imitation entre les enfants joue aussi un rôle non négligeable en collectivité.

Cette démarche se fait dans un premier temps à la maison, puis nous prenons le relais en structure, il se peut parfois qu'il y ait un décalage entre les deux lieux pour autant l'enfant doit sentir une cohérence entre la pratique familiale et celle de la structure. Il ne faut cependant pas hésiter à revenir en arrière si nécessaire, car l'enfant ne grandit pas de manière linéaire. Il reste ambivalent dans son envie d'être grand et celle de rester petit, des événements extérieurs peuvent également renforcer cette ambivalence (arrivée d'un autre enfant, déménagement…)

Durant cette période, nous proposons plus souvent à l'enfant d'aller aux toilettes. En cas d'incidents, il ne sera pas mis en échec mais encouragé à passer cette étape sans perdre confiance. Nous demandons aux parents de mettre des vêtements faciles à enlever et de prévoir suffisamment de vêtements de rechange pour que l'équipe ait les moyens matériels de gérer « les petits accidents ». En effet, il est plus rassurant pour l'enfant de s'habiller avec ses propres vêtements. Les parents sont invités aussi à ne plus mettre de body quand l'enfant va sur le pot ou les toilettes.

La phase d'acquisition de la propreté se déroule de manière progressive : d'abord en enlevant la couche la journée, puis celle de la sieste et enfin celle de la nuit, en général.

LES REPAS

Important sur le plan nutritionnel, les repas ont aussi une signification affective, sociale et éducative. Le temps du repas à la crèche doit être un moment convivial, un temps privilégié de plaisir et de partage, auprès des bébés comme des plus grands.

Les repas sont livrés par un prestataire extérieur spécialisé Petite Enfance. Chaque menu respecte l'équilibre et les besoins alimentaires des enfants et étudier par une nutritionniste. Le menu est affiché dans le hall de chaque aile.

La prise des repas s'organise en fonction de l'âge des enfants, de leurs besoins et de leurs habitudes de vie pour que ce moment de vie en collectivité soit convivial et propice aux échanges. En collectivité, un professionnel se détache en cuisine pour réceptionner et vérifier la commande des repas livrés en liaison froide. Elle met en chauffe les repas, elle prépare les assiettes et fait la distribution dans les différents ports d'attache.

Chez les bébés

L'alimentation va évoluer. Ainsi l'enfant va passer de repas à base de lait à des repas diversifiés. Les repas sont donnés de manière individuelle, dans le respect du rythme de chacun. Les biberons, tétines et laits sont fournis par la famille.

Les biberons sont donnés dans les bras. Le professionnel s'installe confortablement de manière à lui être le plus disponible possible. Dès lors que l'enfant mange à la cuillère, il est installé soit dans un transat, soit dans une chaise haute, soit à table lorsque celui-ci grandit et qu'il est capable de se tenir assis.

La diversification alimentaire est toujours à l'initiative des parents. L'introduction progressive de chaque catégorie d'aliments, puis des différentes textures (mixés, moulinés, morceaux) est faite en premier lieu par la famille. Un tableau mis à jour régulièrement et récapitule les aliments autorisés pour chaque enfant.

Chez les enfants plus grands

Le déjeuner est servi à partir de 11h, le goûter à partir de 15h30. Les enfants sont assis ensemble autour d'une table et apprennent à manger seuls sous le regard bienveillant d'une professionnelle.

Elle veille à la bonne installation de chacun et s'assied à table avec eux et reste du début à la fin du repas. Une attention particulière est portée à la présentation des assiettes. Elle nomme et présente les aliments, les saveurs, textures et senteurs de chaque aliment sont valorisées pour mettre l'enfant en appétit. Il est invité à goûter mais en aucun cas forcé (respect du goût, de l'appétit). Il peut également manger les aliments dans l'ordre qu'il veut. L'encadrante fait preuve d'intelligence dans le « faire finir » et le « resservir ».

Les enfants sont sensibilisés au respect de la nourriture, de leurs camarades, ainsi qu'aux règles de politesse. Ils découvrent les prémices des 1ères habiletés sociales.

L’objectif étant de les rendre autonomes et participatifs et pour ce faire :

- Les enfants sont encouragés à utiliser leur cuillère mais nous ne les empêchons pas d’utiliser leurs doigts pour manger, au moins au début de l’apprentissage. Une double-cuillère peut être employée pour favoriser cet apprentissage.

- Les enfants qui le peuvent sont invités à essayer de retirer seuls leurs bavoirs et à se « débarbouiller » le visage et les mains à l’aide d’un gant de toilette.

- Les enfants sont invités également à éponger lorsqu’il leur arrive de renverser leur verre d’eau. Cela permet de dédramatiser l’incident et de les responsabiliser.

- Le plus souvent possible, les enfants participent à l’installation et au rangement (distribuer les verres, les cuillères et ils débarrassent leur assiette, verre, cuillère et jettent leurs déchets à la poubelle (pot vide des yaourts par ex).

Le bébé allaité

Nous nous engageons à promouvoir et à accompagner tous les projets d’allaitement en lien avec les recommandations de l’OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et du PNNS (Plan National Nutrition Santé).

Un enfant peut bénéficier du lait maternel. Les conditions de réception, de stockage et de remise en température sont précisées dans un protocole autour de l’allaitement qui regroupe de nombreuses informations pratiques. Il est proposé aux parents concernés dès la familiarisation. Dans un rôle de coéducation, c’est un support qui nous accompagnera tout au long de cette période.

Ainsi, il est possible pour la mère de venir allaiter sur place. Nous aménageons un espace intime dédié à cela. Nous pouvons également donner au bébé le lait tiré par la mère. Nous le conservons au réfrigérateur ou au congélateur. Lorsque la mère souhaite allaiter matin et soir, il est possible de proposer du lait maternisé ou des laitages dans la journée.
Au début de la période de familiarisation, et tout au long de l’accueil de l’enfant les professionnels seront disponibles et à l’écoute pour échanger sur ce sujet.

LE SOMMEIL

Le sommeil est un besoin fondamental, il permet à l'enfant de se reposer physiquement et psychiquement, de développer ses capacités intellectuelles... Il est indispensable à son bon développement. Malgré les contraintes de la collectivité (bruit, promiscuité), le rythme de chaque enfant ainsi que ses habitudes d'endormissement (doudou, tétine...) sont respectés au mieux et ils peuvent être différents de celui de la maison (durée, heure des siestes...).

Les Bébés tout comme les Moyens disposent d'un lit à barreaux nominatif dans un dortoir, l'enfant se sent ainsi en sécurité dans son espace déterminé. Afin que les plus petits soient contenus nous proposons des « turbulettes », puis des couettes pour les Grands qui sont couchés dans des lits au sol.

Dès l'apparition des premiers signes de fatigue (l'enfant baille, se frotte les yeux, pleure, s'énerve...), la sieste est proposée chez les bébés.

Chez les plus grands, pour se préparer au coucher, les enfants sont rassemblés dans un espace calme où ils apprennent à se déshabiller seuls et déposent leurs vêtements dans un petit bac, Ce petit rituel favorise leur autonomie.

Chez les Moyens et les Grands, un temps calme est toujours proposé avant d'aller au dortoir faciliter l'endormissement. Puis ils sont accompagnés au dortoir selon leur rythme, à partir de 12h45/13h. Certains enfants font encore une sieste le matin, ils sont donc couchés plus tard en fonction de leurs besoins.

Certains enfants peuvent dormir plusieurs heures, d'autres font plutôt des micro siestes de 30 minutes plusieurs fois par jour. Certains bébés ont des difficultés à s'endormir sereinement dans le dortoir au début de l'accueil, et font leurs siestes dans la salle de vie les premiers temps de l'accueil, ils seront alors accompagnés progressivement vers l'installation de leur rythme en collectivité, et vers le couchage dans le dortoir lorsqu'ils seront suffisamment sécurisés. Des lits cocons sont installés dans l'espace de vie pour ces enfants. Ils sont parfois bercés dans les bras, dans un hamac, ou dans un transat.

En pratique, chez les bébés, la surveillance est effectuée par un passage des professionnels toutes les 10 à 15 minutes dans le dortoir. Une grille de surveillance des siestes est disponible à l'entrée des dortoirs pour signifier par écrit le passage du professionnel par ses initiales. De plus, un plan des dortoirs avec le nom des enfants en train de dormir est affiché à l'entrée de chaque dortoir.

Dans les ports d'attache des moyens et des grands, un professionnel est présent dans le dortoir lors de la sieste des enfants en début d'après-midi. Un adulte accompagne la sieste pour sécuriser le groupe et favoriser une ambiance calme et sereine. A la fin de sieste ou dans la matinée, si 2 ou 3 enfants dorment, la surveillance est effectuée pas un passage toutes les 10 à 15 minutes avec signature de la grille de surveillance et plan d'occupation du dortoir mis à jour à l'entrée.

Nous respectons le temps de sieste des enfants et le laissons se réveiller de manière naturelle. Nous ne pouvons assurer que l'enfant soit réveillé et prêt dès l'arrivée de son parent. Nous mettons en œuvre tout ce qu'il faut pour respecter le besoin de l'enfant et nous trouvons des solutions pour répondre au mieux aux attentes des parents.

PROJET SOCIAL
ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet social est l'une des composantes du projet d'établissement qui tient une place particulière en tant que base qui situe l'établissement « *dans son cadre économique, politique et social en référence à l'analyse des besoins. Il précise les moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité, en relation à l'environnement, à un territoire, à la population et aux institutions qui interviennent. Il traduit, au-delà du service rendu aux parents, sa fonction sociale : mixité, intégration, prévention contre les exclusions et les inégalités (...) »* (source : Guide des Établissements d'accueil de la Petite Enfance).

MOUVAUX, UNE VILLE ATTRACTIVE... :





... où règne une douceur de vivre dans un cadre de vie agréable et verdoyant



... qui s'est régénérée avec notamment un nouveau cœur de ville et de nouveaux équipements structurants



... qui veut encore évoluer et se revitaliser pour être une ville d'aujourd'hui et de demain



... avec un parc de logement majoritairement composé de logements individuels



... avec un positionnement stratégique au cœur de grandes villes de la Métropole



... desservie par les transports en commun et à proximité des grands axes routiers

Ville
Active & Sportive

... qui est soucieuse de créer du lien social grâce à des services publics de qualité et à son tissu associatif

UN CONTEXTE LOCAL ET NATIONAL PARTICULIER



Le prix du foncier freine l'arrivée de jeunes couples



Des recettes restreintes...
Des habitants au niveau de vie élevé mais une Ville « pauvre »



Un cadre réglementaire et normatif qui contraint lourdement



La triple crise sanitaire, économique et géopolitique oblige à redéployer les moyens

LA POPULATION MOUVALLOISE



13 157 habitants : un chiffre en baisse et une population qui vieillit



5680 ménages dont la taille moyenne est de 2,29.



Des habitants majoritairement propriétaires dont plus de 50 % sont présents depuis plus de 10 ans.



Un fort taux d'activité mais un taux de chômage en hausse. 84 % des actifs travaillent hors de la commune



Des revenus situés dans une moyenne haute et des quotients familiaux élevés avec des catégories socioprofessionnelles supérieures fortement présentes



2176 personnes allocataires soit 16,5% de la population

ALLOCATIONS FAMILIALES

Taux de couverture Caf : 48,2%

RSA Revenu de Solidarité Active

396 Personnes couvertes par le RSA et 200 Bénéficiaires du RSA

LES FAMILLES MOUVALLOISES





3827 familles



Autant de couples avec enfants que de couples sans enfant (42%) et donc 16% de familles monoparentales



50% des familles sans enfant de moins de 25 ans. 40 % de familles avec 1 ou 2 enfants.
10% de familles nombreuses (+ de 3 enfants). 367 familles nombreuses



1439 Allocataires avec enfants : 1112 couples avec enfants et 327 monoparents



626 familles avec des enfants de 0 à 5 ans révolus et 1071 familles avec des enfants de 6 à 17 ans révolus



445 Familles d'enfants âgés de 0 à 5 ans révolus où les 2 parents ou le monoparent sont actifs avec un emploi : 71,1%



778 Familles d'enfants âgés de de 6 à 17 ans révolus où les 2 parents ou le monoparent sont actifs avec un emploi : 72,6%



La structure évolue avec notamment une hausse des familles monoparentales

LES 0 - 17 ANS





1 mouvallois sur 5 a moins de 18 ans



Des naissances en baisse



15% des enfants de moins de 2 ans révolus et 16% de 3 à 5 ans révolus



35% de 6 à 11 ans révolus et 34% de 12 à 17 ans révolus



84% des enfants vivent avec leurs 2 parents



Un taux de scolarisation de 99%



9 enfants de 3 à moins de 6 ans bénéficiaires de l'AEEH



71% des enfants dont les 2 parents ou le parent unique sont actifs avec un emploi



67% des enfants allocataires sont dans la tranche la plus haute de QF CAF (1000 € et +)



12.83% des parents d'enfants de moins de 6 ans bénéficient du RSA

PORTRAIT SOCIAL GLOBAL



LE TERRITOIRE

La Ville de Mouvaux s'étend sur 417 hectares soit environ 33 habitants à l'hectare. Elle possède sur son territoire un parc verdoyant de 8 hectares, le Parc du Hautmont. La ville est actrice de l'amélioration du bien-être de ses habitants avec de grands projets d'aménagements urbains comme la rénovation du cœur de ville, maintenant doté de magnifiques infrastructures culturelles et sportives de qualité.

En 2018, les habitats individuels constituaient 72.3% des logements de la ville. On note une hausse de 10 % des habitats collectifs durant les 10 dernières années de 10% de 2008 à 2018.

La ville possède un positionnement stratégique au centre des grandes villes de la métropole. Desservie par le Tramway, est au carrefour de villes comme Tourcoing, Roubaix, Marcq-En-Barœul ou bien même Lille.

LA POPULATION

La ville de Mouvaux compte 5 680 ménages. soit de 5% des ménages du Nord. La médiane du niveau de vie est de 38 873 €.

LES ALLOCATAIRES DU TERRITOIRE

2 176 personnes allocataires de la Caf vivent sur le territoire de Mouvaux, soit 16.5 % de la population de la ville. Le taux de couverture CAF de la ville est de 48.2 % .

Chiffres clés

- Sur l'ensemble des allocataires, 28,4 % perçoivent une aide au logement

- 70% de propriétaires dans la ville

- 11,3% de chômeurs à Mouvaux et 13% d'inactifs

- Familles ou les deux parents ou le monoparent sont actifs :
 - 0 à 5 ans : 71.1%
 - 6 à 17 ans : 72.6%

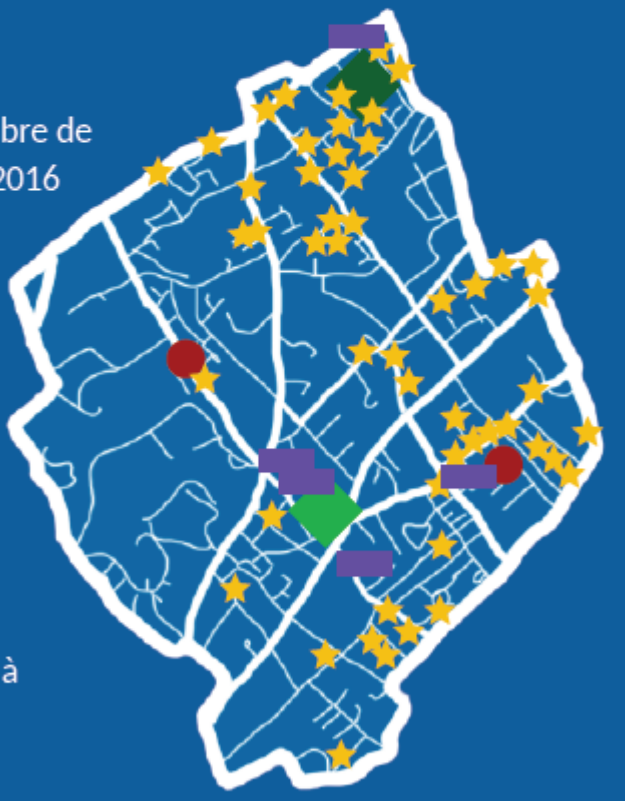
SOURCES :



PETITE ENFANCE

Micro crèche privée
Maison d'assistantes maternelles
Centre Petite Enfance Noelle DEWAVRIN
Assistantes maternelles
Relais Petite Enfance

CHIFFRES CLÉS



27,4 % diminution du nombre de naissances depuis 2016

362 enfants de moins de 3 ans sur Mouvaux

369 places disponibles pour les enfants à Mouvaux

14,8 % enfants de moins de 3 ans en famille à bas revenus

PORTRAIT SOCIAL

UNE POPULATION ENFANTINE BIEN REPRÉSENTÉE SUR LE TERRITOIRE, AVEC UNE PART IMPORTANTE DE PARENTS EN ACTIVITÉ

Les enfants âgés de moins de 3 ans représentent 15 % des 0-17 ans. Près de 130 naissances ont été domiciliées par l'État-civil en 2020. On note une diminution importante du nombre de naissances de 27,4 % depuis 2016.

La grande majorité des jeunes enfants de moins de 3 ans de la ville de Mouvaux vivent avec leurs deux parents (89,5 %). Toutefois, la ville travaille sur la monoparentalité pour répondre aux besoins des 10.5% des jeunes enfants qui vivent avec un seul de leurs parents.

Pour les enfants de moins de 3 ans, le taux des familles actives occupées est de 66 %.

La ville possède sur son territoire 60 assistantes maternelles déclarées proposant 194 potentielles places d'accueil en individuel et propose 157 places d'accueil disponibles entre les crèches privées et publiques.

DES PUBLICS EN INSERTION AVEC DES BESOINS SPÉCIFIQUES À PRENDRE EN COMPTE ET UNE PRÉCARITÉ IMPORTANTE EN MILIEU URBAIN

La part des jeunes enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille à bas revenus* représente environ 15 %, un chiffre en augmentation de 26% depuis 2018.

** Bas revenu : < 1 071 euros par unité de consommation et par mois par Unité de Consommation (1er adulte du foyer : 1 UC, autres adultes et plus de 14 ans : 0,5 UC, moins de 14 ans : 0,3 UC).*

ENJEUX

- Équilibre et répartition sur le territoire d'une offre de services adaptée aux besoins de toutes les familles
- Coopération et travail partenarial
- Réflexion autour des équipements et structures d'accueil
- Information et communication sur l'offre existante

L'accueil des jeunes enfants, et par-delà, leur éducation, participent au développement social, économique et culturel de la commune

L'OFFRE DE SERVICE AUX FAMILLES

Il existe de nombreuses possibilités d'accueil du jeune enfant sur la commune :

L'ACCUEIL COLLECTIF

- Deux multi accueils municipaux,

- " LES EXPLORATEURS " et « LES AVENTURIERS », qui proposent au total une capacité de 85 places d'accueil, Mouvaux Centre
 24 rue des ECOLES, 59420 Mouvaux 03 28 54 15 00

- 5 Micro crèches privées de 12 places

Les Petits Chaperons Rouges
Les Malicieux, Mouvaux Centre
11 rue Régis Corselle
03 59 09 07 78
www.lpcr.fr

Les Petits Chaperons Rouges
Les Malicieux, Mouvaux les Francs
604 rue de Tourcoing
03 61 26 27 40
www.lpcr.fr

Babilou
44 et 44bis rue de Londres
08 09 10 30 00
www.babilou.fr

Les Paillettes de Lisette
10 place John Kennedy
06 23 42 65 98
www.lespaillettesdelisette.fr

Hippo et Girafon
15bis place du Maréchal Leclerc
07 86 31 90 24
Hippoetgirafon.fr

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service offert au public, il est agréé et cofinancé par la CAF du Nord et la ville. Sous la direction du service Petite Enfance, le RPE est géré par 2 éducatrices de Jeunes enfants (1 responsable et 1 animatrice)

Pour les assistantes maternelles : c'est un lieu d'accueil, d'échanges, de ressources et d'écoute pour les assistantes maternelles. C'est un espace de rencontre et d'accompagnement des pratiques professionnelles (formations, analyse de pratiques, réunions thématiques).

Pour les parents : c'est un lieu d'information, d'orientation, de conseils et d'accompagnement dans les démarches administratives et dans leur fonction de parent employeur.

Pour les enfants : c'est un lieu de découvertes et de rencontres avec d'autres enfants et adultes dans le cadre de matinées d'éveil.

50 assistantes maternelles en activité sur la ville sont domiciliées sur Mouvaux. Elles accueillent les enfants à leur domicile suivant un contrat de travail signé avec les parents.

Depuis septembre 2023, les publics du Relais Petite Enfance (RPE) et des Actions Parentalité sont accueillis dans les anciens locaux des Passerelles Bébés aux Francs et sont proposés de manière itinérante sur les différents territoires de la ville.

La commune dispose également de :

- 3 groupes scolaires (maternelles et primaires)
- De structures d'accueil de loisirs traditionnels et thématiques (artistique, sportif).
- D'un Espace Jeunes, destiné aux loisirs des enfants 11 à 18 ans sur les temps extrascolaires.
- D'un service d'Actions Parentalité

S'OUVRIR VERS L'EXTERIEUR, CREER DU LIEN : LE PARTENARIAT, UN ENRICHISSEMENT

Pour soutenir notre démarche éducative, dans un objectif d'ouverture vers l'extérieur, de partage des compétences, nous développerons des partenariats et la mise en réseau. Le service Petite Enfance ne fonctionne pas de manière isolée, il s'inscrit dans un environnement et détient son propre réseau (réseau professionnel ou personnel).

Cette ouverture sur l'extérieur est essentielle pour pouvoir faire vivre nos projets, pour dynamiser la vie de nos structures, et tout simplement pour mettre en lien des personnes, dans une démarche plus globale de création de lien social.

LES PREMIERS PARTENAIRES : LES PARENTS

LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DES PARENTS À LA VIE DE LA STRUCTURE

Tous les projets d'établissement et de fonctionnement sont à disposition des familles et peuvent être consultés soit sur place en structure soit sur le site internet de la ville.

Le personnel encadrant est à l'écoute des parents et reste à leur disposition pour répondre à leurs questionnements et à leurs sollicitations. Un temps de transmission est nécessaire matin et soir entre l'équipe et les parents. Ces informations sont indispensables pour assurer un accueil de qualité et une continuité dans le suivi de l'enfant.

Les parents sont informés régulièrement :

- Des modalités de fonctionnement et d'organisation de la structure, du service
- De la vie au quotidien de leur enfant au sein de la structure
- De l'évolution de leur enfant
- Des projets et différents temps forts proposés par les structures d'accueil.
- Des projets et temps forts proposés sur la ville (actions Parentalité, spectacles, évènements, ...,).
- Des projets et différentes actions proposées par les partenaires.

Différents outils, supports permettent la communication en direction des familles :

- Affichage à l'entrée de chaque multi accueil et tableau d'informations
- Planification via un calendrier devant chaque section
- Tablettes permettant à toute l'équipe de prendre connaissance des informations et de noter les informations importantes concernant les enfants pendant leur temps d'accueil.
- Flyers
- Courriers
- Courriels
- Téléphone
- Portail des familles

- Site internet de la ville
- Gazette petite enfance

L'équipe encadrante facilite leur participation à la vie de l'établissement en organisant :

- Des temps d'échanges entre les parents et les professionnelles (réunions à thème, café des parents ou ateliers parents-enfants…) ;
- Des moments festifs et conviviaux (ex : goûter et spectacle de Noël, carnaval, fête des familles repas de fin d'année) ;
- Des interventions des parents selon leurs compétences et leurs disponibilités, dans des ateliers enfants-parents et professionnelles (musique, lecture, manipulation, …,).
- Des récoltes de dons : pour la fourniture de matériel de récupération, lors de projets de solidarité.

Toute proposition pour une intervention bénévole est la bienvenue en accord avec l'équipe et les projets menés (participation aux ateliers d'éveil, aux différents projets…).

Les parents sont régulièrement sollicités pour répondre à des questionnaires.
Une fois par an, un atelier participatif est organisé pour permettre les échanges et impliquer activement les parents dans la vie des structures (Agora des familles).

Un projet de communication est en cours de construction pour présenter de manière ludique les différents établissements d'accueil du jeune enfant municipaux afin de rendre plus lisible l'offre proposée aux familles sur le territoire et de permettre une visite interactive du CPE une fois les différents univers ludiques aménagés à partir de septembre 2023.

« Il n'y a pas de parents parfaits et il n'y a pas d'enfants parfaits, mais il y a pleins de moments parfaits tout au long du chemin ».

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

LA PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- ✓ Elle assure l'agrément, le suivi de nos structures d'accueil et l'accompagnement des équipes. Des visites de conformité régulières de nos structures sont effectuées par les puéricultrices de la PMI.

- ✓ Travail de prévention en collaboration avec la puéricultrice et la responsable du secteur.

- ✓ Réservation sur nos structures de 6 places d'éveil (2 demi-journées par port d'attache) pour des familles isolées, en difficultés d'insertion sociale ou éducative.

Dans ce cadre, nous rencontrons régulièrement l'équipe de la PMI de secteur (responsable, puéricultrices, …), afin d'échanger nos observations respectives à propos des enfants confiés.

Ce travail de partenariat est très enrichissant pour les équipes. Elles apprécient beaucoup cette collaboration et cette nécessité de se remettre en question dans leurs pratiques professionnelles La

PMI peut aussi s'associer à notre travail de réflexion lors de certaines difficultés ou questions auxquelles nous ne parvenons pas à répondre., autour du réaménagement des espaces, de l'accompagnement des familles, du handicap, des questions autour de l'alimentation, l'allaitement, …

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a pour principale mission, en matière de petite enfance, de favoriser la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

La CAF nous garantit un accompagnement technique et financier à travers un contrat de Prestation de Service Unique (PSU) et une Convention Territoriale Globale (CTG). La CAF contrôle le bon respect de la mise en place de la PSU, du règlement intérieur et de la tarification. Elle peut également répondre à nos questions lors de dossiers complexes et nous aider aux calculs des tarifs. La CAF nous fournit les informations nécessaires sur la réglementation, les dispositifs financiers Elle met à notre disposition le service Cafpro qui permet à l'Espace Familles d'avoir accès aux ressources des parents pour le calcul du tarif horaire et la facturation des familles.

Les services de la CAF apportent, grâce à l'expertise et à l'accompagnement de ses conseillers techniques, leur soutien afin de garantir le bon fonctionnement de nos structures.

Le CAMSP (Centre d'Accueil Médico-Social Précoce)

Nous travaillons en étroite collaboration tout au long de l'année avec les différents CAMSP du secteur. Nous pouvons être sollicités pour permettre l'inclusion d'un enfant. Les professionnels des deux structures se rencontrent pour mettre en commun les informations et observations pour faire avancer la connaissance globale et la prise en charge de l'enfant.

Avec le CENTRE MONTFORT LILLE, nous organisons chaque année 3 matinées gratuites de dépistage auditif pour les enfants accueillis dans nos structures.

LE CNFPT (Centre de Formation Nationale de la Fonction Publique Territoriale)

Partenariat qui nous permet de former nos agents (formations individuelles ou collectives).
Le CNFPT permet à notre équipe de direction de s'inscrire dans un réseau Petite Enfance Il met à la disposition de ses partenaires une plateforme d'échanges (Formadist).

LA MAISON DES PARENTS

Toutes les informations et propositions de la Maison des Parents est relayée aux mailings de parents des service Petite enfance, Parentalité, Enfance et Jeunesse. Les professionnels Petite Enfance peuvent participer aux pause-café ou ateliers de professionnels planifiés.

LES PARTENARIATS INTERNES

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels » Principe 5 de la Charte nationale d'accueil du Jeune Enfant.

En interne, le service petite enfance collabore avec les différents services de la ville, intervenant notamment auprès des enfants et de leurs familles. (Espace Familles, service jeunesse, actions parentalité, service transition durable…).

Un projet est en cours de réflexion avec le service culturel pour permettre de sensibiliser les enfants aux activités artistiques et culturelles. Nous souhaiterions aussi développer un partenariat avec l'école de musique municipale (éveil musical).

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Il s'agit d'un partenaire important dans l'accompagnement de certaines familles en situation de précarité accueillies sur nos structures.
Le service Petite Enfance a amorcé des actions en direction de nos ainés. Des projets d'animations intergénérationnelles sont régulièrement mis en place avec la maison de retraite « La Belle Epoque ».
Dynamiser les activités intergénérationnelles pour favoriser le mieux vivre ensemble.

LES ECOLES

Une collaboration se fait avec toutes les écoles publiques de la ville. Une matinée « Passerelles » entre la crèche et l'école permet aux enfants accueillis dans nos structures e découvrir leur futur environnement (classe, cour de récréation, restaurant scolaire…) et les futurs professionnels qui prendront notre relais (enseignant, ATSEM).

De plus un travail sur la continuité éducative se renforce afin de favoriser les échanges entre les professionnels des structures Petite Enfance et les professionnels du service scolaire.

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque se trouve à proximité du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin. Les professionnels accompagnent un groupe d'enfant une fois par mois ; Ce temps permet de découvrir la bibliothèque qui est réservée aux structures petite-enfance, et de privilégier la lecture individuelle entre un adulte et un enfant.
Ce projet est ouvert aux parents qui souhaitent accompagner ce qui leurs permet de découvrir ce lieu et partager un temps parent-enfant.

A noter : un partenariat avec L'école des loisirs permet aux familles de s'abonner et de recevoir des livres pour leur enfant directement en structure.

LES ECOLES ET CENTRE DE FORMATION

Nous accueillons des stagiaires de différents horizons, sur des périodes plus ou moins longues. Des élèves de 3ème, en CAP AEPE (accompagnement éducatif petite enfance), en section ASSP (Aide Soin et Service à la Personne), des auxiliaires de puériculture, des infirmières ou des éducatrices de jeunes enfants, viennent compléter leur formation sur le terrain en suivant des modalités définies par des conventions de stage qui fixent également leurs objectifs et les règles principales de la session. Les professionnelles de nos structures peuvent également participer au jury d'examen de certaines écoles.

LES INTERVENANTS EXTERIEURS

Des intervenants extérieurs peuvent venir apporter à l'équipe leurs savoir-faire dans un domaine bien précis. Ils enrichissent les pratiques des professionnelles. De plus, ce type de partenariat permet de

proposer aux enfants un plus large choix d'activités, de découverte artistique, culturelle ou encore motrice pour contribuer au mieux à leur bien-être et une ouverture sur le monde (ferme itinérante, musiciens, conteurs, intervenants du cirque, animateur sportif...). Ces rencontres alimentent les projets de l'équipe et font la joie des enfants comme des adultes !

Nos EAJE facilitent l'accès à d'éventuels intervenants extérieurs pour le bien-être de l'enfant dans le cadre de protocoles d'accueil individualisé (kinésithérapeute, psychomotricien, psychologue...).

Au fur et à mesure des années nous aimerions créer des partenariats avec les écoles, les services périscolaires et la bibliothèque du village. Mais aussi intégrer ou créer sur le secteur des réunions réseaux avec d'autres crèches.

POURQUOI PLACER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOS ACTIONS ET DE NOS RÉFLEXIONS ?

« Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain »

Nous sommes tous concernés par le changement climatique et ses conséquences...
A travers son futur Agenda 2030, la Ville de Mouvaux a engagé une vaste réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux de transition environnementale et faire de Mouvaux une commune résiliente, suivant 4 piliers :

Mobilité, Oasis, Usages, Vivre ensemble.

De plus, depuis le Décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants, le projet de développement durable devient une partie intégrante du projet d'établissement des structures petite enfance.

En effet, les lieux d'accueil de la petite enfance sont des lieux de prévention précoce où parents et professionnels s'interrogent sur leurs pratiques quotidiennes pour préserver la santé des jeunes enfants et transmettre les valeurs du développement durable à la génération future.

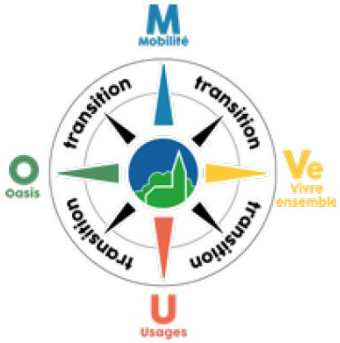
Tous les petits gestes du quotidien contribuent à mieux respecter notre environnement. Le service petite enfance est engagé dans une démarche de développement durable depuis de nombreuses années, en essayant au quotidien de diminuer son impact sur l'environnement. Nous encourageons nos équipes à adopter un comportement éco-responsable, à consommer de manière responsable et à transmettre ces valeurs aux enfants au quotidien !

Apprendre à traiter la nature avec sagesse et douceur n'est pas seulement pour le bien-être de la nature - c'est pour notre propre bien-être

LES BIENFAITS DE L'EXTERIEUR

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ». Principe 6 de la CNAJE

ÉVEILLER A LA NATURE ET A L'ENVIRONNEMENT



Tous les structures d'accueil du jeune enfant de la ville de Mouvaux ont accès à un espace extérieur dédié, avec chacun un espace de verdure. En collaboration avec les services Transition durable et Espaces vert, une étude est en cours pour l'installation de murs végétaux sensoriels de manière à apporter de la fraîcheur aux enfants et aux personnels. 3 nouveaux arbres de type catalpas ont été plantés à l'automne 2022.

Proposer des temps à l'extérieur des locaux des multi accueils est important car les enfants ont besoin de beaucoup d'espace pour bouger. Il s'agit aussi pour eux de découvrir leur environnement proche, et notamment la nature, qui est une mine inépuisable d'expériences.

Être dehors, et notamment dans un environnement naturel riche, offre diverses possibilités d'expériences, et comporte de nombreux atouts pour l'enfant, pour ses connaissances. Jouer avec la nature offre aussi des expériences motrices variées. Il a la possibilité par exemple d'exercer sa motricité fine par le biais de transvasements avec des petits cailloux. Pour la motricité globale, les enfants peuvent

Ce sont aussi des expériences sensorielles que la nature propose. En effet, l'odorat est sollicité grâce aux différentes odeurs qui émanent des arbres, des fleurs, mais aussi des animaux rencontrés. Le toucher est favorisé lorsque les enfants touchent les feuilles, les arbres, les cailloux, par exemple. Puis les différentes couleurs qui varient en fonction des saisons (les couleurs du ciel, des arbres, etc.) sollicitent la vue de l'enfant. Et enfin, le goût peut être développé lorsque les enfants goûtent certains fruits ou légumes du potager.

L'extérieur permet également à l'enfant de développer des repères temporels. Selon les saisons, une ambiance différente se dégage dans la nature : les feuilles qui tombent ou changent de couleur (vertes en été, marron en automne), les températures qui varient, etc. Elles permettent aux enfants d'avoir ces repères dans le temps et de comprendre les différentes saisons.

Enfin, les enfants sont aussi touchés par le stress du rythme de vie trépidant que nous menons en ville. Les environnements naturels permettent aux enfants de se déconnecter de cette accumulation d'obligations, de rapidité et de rigidité quotidienne, de renouer avec la nature et avec la tranquillité. Ils découvrent les rythmes et les cycles naturels et apprennent ainsi la patience et la valeur d'apprécier chaque phase. C'est une leçon qui manque dans notre société technologique habituée à l'immédiateté !

EVEIL A LA NATURE ET LE JARDINAGE

Dans l'espace extérieur de l'aile droite du Centre Petite Enfance, 3 carrés potagers ont été installés pour que les équipes éducatives puissent faire participer les enfants aux activités de jardinage. Les jeunes enfants peuvent ainsi découvrir le cycle des plantes, du semis jusqu'à la récolte des fruits et légumes sans oublier les séances d'arrosage. C'est également un bon vecteur d'échange entre les familles et les professionnels. Les parents sont partie prenante dans cette démarche soit physiquement par leur présence, soit en nous fournissant le matériel nécessaire (graines, plants, pots, cageots...). L'enfant est fier de ramener avec son parent le matériel nécessaire à la réalisation de l'atelier.

Pour parfaire cette pratique potagère, il sera proposé prochainement l'installation de composteurs et d'un récupérateur d'eau. Cette eau servira à l'arrosage des plantations des enfants lors des activités de jardinage. Le compost sera utilisé l'année suivante pour amender la terre des carrés de culture.

Cet éveil à la nature est complété par une sortie extérieure annuelle proposée aux enfants, au parc du Hautmont. De plus, une ferme pédagogique itinérante s'invite chaque année aussi au Centre Petite Enfance. Cette proposition ravit les enfants et des professionnelles !

Le service transition durable ou le service des actions parentalité propose des ateliers parents-enfants autour de cette thématique tout au long de l'année

Agir sur notre environnement, c'est agir sur notre santé et celle de nos enfants

FAVORISER LES ACHATS LABELLISES, BIO

Consommer responsable et durable, c'est favoriser les circuits courts et les entreprises qui prennent des engagements en matière de développement durable. Le service Petite Enfance s'engage dans cette démarche responsable en accordant aujourd'hui une plus grande attention à la provenance des achats afin de diminuer notre empreinte carbone et ainsi limiter notre impact écologique. Nous cherchons aussi des fournisseurs qui s'engagent pour la préservation de notre planète.

Nous choisissons nos prestataires pour les goûters et les repas selon un cahier des charges strict qui répond à des critères précis (l'origine, la saisonnalité, la qualité des produits et des cuissons adaptées pour préserver le goût) : des produits frais et locaux, majorité de produits bio, du pain frais de la boulangerie etc... Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucres ajoutés.
La nutrition, enjeu de santé publique prioritaire, fait partie de nos valeurs éducatives et durables au même titre que l'écologie.

Des critères de qualité sont définis pour l'achat du matériel et des produits consommables petite enfance : mobilier avec des bois issus de forêts durables, couches labélisées, jeux et jouets en matériaux durables...Le service est également vigilant au choix de matériel en termes de travaux (colle, solvants, peintures, revêtements de sols...).

LUTTER CONTRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les perturbateurs endocriniens agissent en altérant les fonctions hormonales de notre organisme. La grossesse, la petite enfance et la puberté sont des périodes de vulnérabilité plus importantes. On retrouve les perturbateurs endocriniens dans les plastiques (phtalates, bisphénol A), dans les pesticides, les cosmétiques (paraben), dans les solvants... Le service petite enfance s'engage dans l'amélioration de cet environnement en modifiant sa politique d'achat et d'équipement.

Les perturbateurs endocriniens agissent en altérant les fonctions hormonales de notre organisme. La grossesse, la petite enfance et la puberté sont des périodes de vulnérabilité plus importantes. On retrouve les perturbateurs endocriniens dans les plastiques (phtalates, bisphénol A), dans les pesticides, les cosmétiques (paraben), dans les solvants... Le service petite enfance s'engage dans l'amélioration de cet environnement en modifiant sa politique d'achat et d'équipement.

Le mobilier des structures est fabriqué avec du bois issu de forêts durables, des peintures et des vernis sans solvants. Chaque nouvel investissement est réfléchi dans ce sens.

Les différentes structures remplacent au fur et à mesure la vaisselle en matières plastiques (polycarbonate, mélamine) par des matériaux sans perturbateurs endocriniens. Actuellement de la moitié de la vaisselle des crèches est composée d'inox.

Les équipes acquièrent davantage de jeux et jouets fabriqués avec des matériaux écoresponsables, bois, tissus, bioplastiques.

Depuis septembre 2021, la Ville de Mouvaux a conclu un marché public d'achat de couches encore plus performantes, d'une part en matière de santé des bébés, par rapport à la qualité des matériaux entrant dans la composition des couches, et sur la fabrication écoresponsable des couches d'autre part, en tenant compte de leur impact environnemental.

LES ÉCO-GESTES DU QUOTIDIEN : RECYCLAGE, TRI, ET LUTTE ANTI-GASPI

Le tri, la réduction des déchets et la lutte anti-gaspillage sont l'affaire de tous, petits et grands !

LA REDUCTION DES DECHETS

La réduction des déchets passe par la maîtrise du gaspillage alimentaire en ajustant au mieux les commandes de repas auprès du prestataire. Nous valorisons aussi les déchets alimentaires via la MEL qui les recycle pour développer de la méthanisation et alimenter ses bus. Dès la rentrée de 2023, l'équipe qui aura été formée pratiquera le compostage dans le jardin.

Le déchet majeur des établissements petite enfance reste la couche, à l'heure actuelle aucune filière ne permet de valoriser ce déchet. Nous restons cependant attentifs aux innovations des industriels dans ce domaine ! Par ailleurs l'utilisation de couches lavables au sein de nos structures reste une possibilité offerte aux familles qui en expriment le souhait.

Enfin, dès la rentrée de septembre 2023, les familles seront dotées de sur-chaussures tissus à l'entrée des établissements ou « Tous à chaussettes ! » ce qui a pour effet de diminuer la quantité de déchets non recyclables.

Nous privilégions les produits réutilisables plutôt que le jetable !

Le service transition durable ou le service des actions parentalité propose tout au long de l'année des ateliers parents-enfants autour de cette thématique.

LE RECYCLAGE

Le recyclage des matériaux pour les activités éducatives s'est généralisé dans nos différentes structures ainsi qu'au sein du Relais Petite Enfance. Ces matériaux et objets en carton, plastique, aluminium, inox, tissu permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux, de décorer les espaces de vie…

Collecter les piles, les cartouches d'impression, les capsules de café via la mise en place de containers dédiés dans nos structures ; apporter aux points de collecte dédiés le linge usagé, les médicaments périmés...

DEVELOPPER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE

Partager et donner une deuxième vie aux matériels et fournitures petite enfance, c'est économiser les ressources de la planète, limiter la surconsommation tout en créant du lien social. Pour donner une deuxième vie aux objets et notamment au matériel de puériculture, les multi accueils et le Relais Petite Enfance font des dons ou encore mettent en place des temps d'échanges de matériel (troc). Le service organise régulièrement des collectes au profit d'associations accompagnant les plus démunis ou vulnérables (vêtements, jouets, matériel de puériculture). Le service participe aussi à différentes actions planifiées par le service transition durable.

REDUIRE NOS CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Les différentes structures d'accueil du service Petite Enfance sont des consommatrices significatives d'énergies et de fluides nécessaires à leur fonctionnement : eau, électricité, chauffage. Notons que les températures moyennes retenues pour les espaces d'accueil des jeunes enfants sont de l'ordre de 20 ° à 21 ° contre 19 ° pour le reste des bâtiments municipaux.

Le service va lancer prochainement une étude autour de l'amélioration du confort acoustique, visuel et hygrothermique (température et humidité) afin de planifier dans les 2 années à venir des travaux et aménagements à réaliser pour réduire nos consommations (remplacement des éclairages à néons par des éclairages LED avec des variateurs dans les pièces de vie ou à détection dans les zones de passage, isolation de certains murs, remplacements des menuiseries côté jardin et investissement d'un nouveau mode de chauffage moins énergivore !).

Des fontaines à eau raccordées sur le réseau d'eau potable (contrôlées plusieurs fois par an) pour la boisson des enfants, des professionnelles et visiteurs ont permis significativement d'amoindrir le nombre de bouteilles en plastique et de ce fait de réduire les déchets plastiques. Seules les 2 sections de bébés utilisent des bouteilles plastiques (recommandations sanitaires), toutes les autres sections utilisent des carafes.

Hors période épidémique, la serviette de toilette utilisée pour le change des enfants est conservée pour la journée sauf si elle est souillée. Cette procédure réduit le nombre de lessives et donc la consommation d'eau et de produit de lessive. Les changes sont réalisés uniquement avec des gants de toilettes, aucune lingette ou gant jetable ne sont utilisés dans nos structures.

L'ensemble des agents techniques a été formé à l'utilisation et au bon dosage de produits d'entretien pour permettre d'offrir aux enfants un environnement plus sain. Une réflexion est en cours pour l'utilisation de produits plus naturels et une étude en cours pour l'investissement de matériel pour un nettoyage des locaux et du matériel à la vapeur.

Pour s'assurer de la qualité de l'air dans nos structures, l'équipe a été formée aussi aux bonnes pratiques d'aération des espaces.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

De nombreuses pratiques sont d'ores et déjà d'usage dans les structures pour économiser :

- L'énergie (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient),
- L'eau (régler les débits, ne pas laisser couler les robinets, utiliser les doubles chasses),
- Le papier (imprimer le papier en recto-verso, privilégier les communications dématérialisées), les essuie-mains (limiter le nombre de feuilles de papier absorbant),
- L'alimentation (gestion des stocks, anticipation et ajustement des commandes de repas…), dans un souci de consommation raisonnée.

Nous demandons aux professionnels des structures de signaler au service technique tout souci d'écoulement anormal d'eau ou de dérèglement de température du chauffage afin de maintenir en bon état les installations et d'effectuer les réglages nécessaires.

Dans le cadre de notre programme de lutte anti gaspi, les déchets liés aux contenants alimentaires ont également fait l'objet d'une attention particulière : notre prestataire récupère toutes les barquettes servant à la livraison des repas pour les recycler. Il lui a également été demandé d'investir dans les années à venir dans des contenants en inox ou en pyrex.

Pour optimiser la durée de vie de nos appareils électroménagers, nous demandons également aux professionnels de respecter les modes d'emploi du petit matériel (dégivrage des réfrigérateurs, nettoyage régulier des filtres…).

DEMATERIALISER NOS PROCEDURES

Le fonctionnement des services faisant appel à de nombreuses procédures administratives, ils sont de gros consommateurs de papier. Des efforts ont été engagés auprès des professionnels pour réduire les impressions, privilégier le recto-verso, utiliser les anciens documents pour le brouillon… Le dossier papier tend à se réduire au strict minimum, la numérisation des relations avec les familles constitue un atout pour faciliter et fluidifier les démarches. La petite enfance s'est pleinement investie dans cette modernisation de la relation usager en recourant quasi exclusivement aux échanges de courriers par mail avec les familles et les assistantes maternelles privées, ainsi qu'au travers de diverses démarches en ligne destinées à faciliter le lien entre les professionnels et les familles.

ENCOURAGER LES NOUVELLES MOBILITES

Afin d'encourager les parents des jeunes enfants, les professionnelles Petite Enfance et les assistantes maternelles à utiliser des moyens de déplacement alternatifs à la voiture, le service Petite Enfance en lien avec le service Développement durable renforce l'implantation de parkings à vélo (arceaux) devant et à l'intérieur des établissements petite enfance.

La collectivité finance également une prise en charge des frais de transport à hauteur de 50% à tous ses agents

Pour conclure, l'ensemble des agents du service est sensibilisé aux pratiques responsables : nous envisageons pour nos professionnels un programme de formation complet pour accompagner le déploiement d'une démarche écologique en crèche.

Notre projet sera évalué et réajusté chaque année en lien avec l'avancement des actions et différents objectifs de l'agenda 30.

La mise en place de la démarche écoresponsable sur le CPE est une vraie préoccupation quotidienne, qui ne peut fonctionner que si tout le monde participe et s'investit.

« Le peu qu'on puisse faire, le très peu qu'on puisse faire, il faut le faire. »

CONCLUSION

Ce projet d'établissement est le résultat d'une réflexion et d'un travail d'équipe. Il illustre la manière de fonctionner, de travailler, d'appréhender la vie en collectivité dans nos 2 multi accueils. Ce projet n'est pas figé, c'est un fil rouge qui peut évoluer au fil des ans. En collaborant autour de ce projet et en le soutenant, nous affirmons notre intérêt commun pour le bien être global de l'enfant et de sa famille.

ANNEXE 1 Charte nationale d'accueil du jeune enfant

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1000 PREMIERS JOURS

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie,** car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.** Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7

Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10

J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.